Pr 5943

Tome II 1962 Fasc. 5

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

(Publication trimestrielle)

45 bis, rue de Buffon

PARIS-Ve

DIRECTEUR : Jean Bourgogne

COMITE DE DIRECTION : G. Bernardi, Dr H. Cleu, C. Herbulot, H. Marion, H. Stempffer, H. de Toulgoët, P. Viette.

ABONNEMENTS

(Quatre fascicules)

France et Union française ..... **20 N.F.**
Etranger ..... **24 N.F.**

Versements à adresser impersonnellement à la revue Alexanor, 45 bis, rue de Buffon, Paris, V^e ; compte chèques postaux : **Paris 17 476-09.**

Les abonnements partent du début de chaque année ; tout abonnement pris en cours d'année donne droit à la totalité des fascicules de l'année. Les renouvellements sont dus en janvier.

COMITE DE DETERMINATION

Les spécialistes dont les noms suivent acceptent de déterminer les matériaux qui leur sont soumis mais seulement après entente préalable. Nous rappelons qu'il est d'usage d'offrir au déterminateur, s'il le désire, une partie du matériel communiqué, en remerciement pour son travail.

Psychidae paléarctiques et éthiopiens : J. Bourgogne, Muséum d'Histoire naturelle, 45 bis, rue de Buffon, Paris, V^e.

Pyralidae du globe : H. Marion, Moulin de la Fougère, Champvert, par Decize (Nièvre).

Pterophoridae pal. : L. Bigot, Station biol. de la Tour du Valat, Le Sambuc, Camargue (B.-du-R.).

Zygaenidae du globe, notamment Procris : F. Dujardin, 25, rue Guiglia, Nice (A.-M.).

Zygaena : L. Le Charles, 22, av. des Gobelins, Paris, V^e.

Geometridae pal. et éthiopiens : C. Herbulot, 31 av. d'Eylau, Paris, XVI^e.

Noctuidae Quadrifides pal. : C. Dufay, Observatoire de Lyon, St Genis-Laval (Rhône).

Arctiidae pal. et éthiopiens : H. de Toulgoet, 8, rue Rembrandt, Paris, VIII^e.

Attacidae pal. et éthiopiens. : P.C. Rougeot, 57 rue Cuvier, Paris, V^e.

Parnassiinae : C. Eisner, Den Haag, Kwekerijweg 5, Pays-Bas.

Pieridae pal. et éthiopiens : G. Bernardi, 45 bis, rue de Buffon, Paris V^e.

Lycaenidae éthiopiens et néarctiques : H. Stempffer, 4, rue Saint-Antoine, Paris, IV^e.

Lycaenidae pal. : G. Bernardi, 45 bis, rue de Buffon, Paris, V^e.

Danaidae éthiopiens : G. Bernardi, même adresse.

Nymphalidae de France : G. Varin, 4, av. de Joinville, Joinville-le-Pont (Seine). — *Nymph. pal. :* H. de Lesse, 45 bis, rue de Buffon, Paris, V^e. — *Nymph. amér. :* J. de Ligondès, même adresse.

Satyridae holarctiques, spécialement Erebia : H. de Lesse, 45 bis, rue de Buffon, Paris, V^e.

Satyridae d'Europe : G. Varin, 4 av. de Joinville, Joinville-le-Pont (Seine).

Mycalesis éthiopiens : M. Condamin, I.F.A.N., Dakar, Sénégal.

Pr 5943

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

Tome II 1962 Fasc. 5

SOMMAIRE

M. Lafitte. *Melanargia russiae* Esper (*japygia* Cyrillo) dans les Pyrénées-Orientales [*Nymphalidae Satyrinae*] 145

C. Herbulot. Mise à jour de la liste des *Geometridae* de France (suite) 147

J. Bourgogne. Entomologie et philatélie. Remarques sur quelques erreurs 155

C. Dufay. Les Noctuides de la faune française ne figurant pas dans le Catalogue L. Lhomme 161

H. Marion. Révision des *Pyraustidae* de France (suite) 173

J. Bourgogne. Liste commentée des ouvrages sur les Lépidoptères (suite) 181

R. Durand. Présence de *Clossiana titania lemagneni* Plantrou dans le Gard [*Nymphalidae*] 181

R. Olivier. *Callimorpha quadripunctaria* f. *lutescens* Stgr et son élevage ab ovo [*Arctiidae*] 182

J. Bourgogne. *Cucullia argentea* Hufn. observé dans le Midi de la France [*Noctuidae*] 188

B. Condé. Nouveaux documents sur *Kanetisa circe* Fab. dans l'Est de la France [*Nymphalidae Satyrinae*] 190

P. Viette. Bibliographie 191

MELANARGIA RUSSIAE ESPER (*JAPYGIA* CYRILLO) DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

[Nymphal. Satyrinae]

par M. Lafitte

La répartition en France de *Melanargia russiae* Esper a été étudiée par G. Varin dans son travail paru dans la *Revue Française de Lépidoptérologie*, XII, 1950, p. 346 et 347, sur les *Satyridae* d'Europe occidentale et d'Afrique du Nord. L'auteur cite cette espèce des Basses-Alpes (ssp. *cleanthe* Boisd.) et du sud du Massif central (ssp. *caussica*), mais notre collègue me signale également la présence de M. *russiae* dans les départements du Vaucluse, de la Drôme et des Hautes-Alpes (ssp. *cleanthe* Boisd.).

BIBL. DU MUSEUM D'HIST.

M. russiae vole de la Péninsule Ibérique à la Russie, mais seulement dans les régions chaudes ou à climat méridional. Sa présence dans les Pyrénées françaises était soupçonnée, tout au moins dans sa partie orientale, à cause des ressemblances de biotopes qui existent entre cette partie de la chaîne d'une part, les Causses et certaines régions de la Haute Provence, d'autre part.

L'été dernier, au cours d'une chasse à Riutès, dans les Pyrénées-Orientales, j'ai eu la surprise agréable de capturer de nombreux exemplaires de cette espèce, parmi d'innombrables *M. lachesis canigulensis*. *Melanargia russiae* était connu des Pyrénées espagnoles, et sa présence à Riutès ne surprend pas. En effet cette localité sèche et très ensoleillée est située sur le versant méridional des Pyrénées, à 1.300 m. d'altitude, dans une région largement ouverte sur l'Espagne par la vallée du Sègre. J'ai appris depuis que l'espèce qui nous intéresse avait été capturée déjà par le Dr Tavoillot à Mont-Louis, (1.600 m) à une vingtaine de kilomètres de Riutès. Le Dr Tavoillot a prospecté sans succès plusieurs localités voisines : Puyvalador (1.500 m), Cambres d'Aze (1.900 m), Col de Lloze (1.900 m), vallée de Llo, Font-Romeu : pas de *russiae*. D'autre part, *M. lachesis* volait dans les localités suivantes : Mont-Louis, Saint-Thomas-les-Bains. De mon côté, je n'ai trouvé *M. russiae* qu'à Riutès ; à Ur, Saillagouse, Estavar, Eyne, Font-Romeu, je n'ai pris en juillet que *M. lachesis*.

Melanargia russiae semble très localisé dans la région, ce qui lui aura permis jusqu'à présent d'échapper aux chasseurs, mais sa présence à l'état endémique en Cerdagne peut être tenue pour certaine car les populations de Riutès et de Mont-Louis paraissent être nombreuses (d'après le Dr Tavoillot, il y aurait même plus de *russiae* que de *lachesis* à Mont-Louis). Il serait donc intéressant d'étudier de plus près la distribution géographique de ces deux espèces en Cerdagne.

Les exemplaires de *M. russiae* de Riutès ont leurs dessins bien délimités, leurs dessous sont très marqués, leur envergure moyenne est de 48 à 54 mm. Ils se rapprocheraient beaucoup des formes espagnoles.

Nos Pyrénées possèdent donc les quatre espèces de *Melanargia* de la faune française. Je rappelle, en effet, que *M. psyche* Hübner (*syllius* Herbst), a été trouvé à Crampagna dans les Pré-Pyrénées ariégeoises par M. Crozes, il y a une quinzaine d'années et cette espèce vole aussi aux environs de Banyuls dans les Pyrénées-Orientales.

Je remercie vivement MM. Bourgogne et Varin pour leurs conseils et le Docteur Tavoillot pour les spécimens et les localités qu'il m'a communiqués.

MISE A JOUR DE LA LISTE DES *GEOMETRIDAE* DE FRANCE

(*suite*)

par C. HERBULOT

Phasiane Duponchel **(42)**

moeniata Scopoli (*1186, partim*)
diniensis Neuburger (*1186, partim*) **(43)**
coelinaria Graslin (*1188*)
et subsp. *gerardini* Oberthür
coarctaria Denis et Schiffermüller (*1183*)
vicinaria Duponchel (*1189*)
peribolata Hübner (*1187*)
et subsp. *culoti* Schawerda **(44)**
bipunctaria Denis et Schiffermüller (*1190*)
octodurensis Favre (*1191*)
subsp. *gallica* Wehrli
subsp. *lozerae* Herbulot **(45)**
chenopodiata Linné (*1185*)
mucronata Scopoli (*1184, partim*)
plumbaria Fabricius (*1184, partim*) **(46)**

Catarhoe Herbulot

basochesiata Duponchel (*1290*)
putridaria Herrich-Schäffer (*1291*)
subsp. *bulgariata* Millière **(47)**
rubidata Denis et Schiffermüller (*1289*)
cuculata Hufnagel (*1293*)

Epirrhoe Hübner

hastulata Hübner (*1308*)
pupillata Thunberg (*1309*)
tristata Linné (*1307*)
alternata Müller (*1312*)
rivata Hübner (*1311*)
molluginata Hübner (*1297*)
galiata Denis et Schiffermüller (*1310*)

Protorhoe Herbulot

corollaria Herrich-Schäffer **(48)**

Costaconvexa Agenjo

polygrammata Borkhausen (*1298*)

Camptogramma Stephens

bilineata Linné (*1299*)

Tribu CATACLYSMINI

Cataclysme Hübner

riguata Hübner (*1328*)
dissimilata Rambur (*1329*) **(49)**

Mesotype Hübner

virgata Hufnagel (*1192*)

Tribu CHESIADINI

Chesias Treitschke

legatella Denis et Schiffermüller (*1203*)
rufata Fabricuis (*1204*)
et subsp. *cinereata* Staudinger **(50)**
isabella Schawerda (*1205*)

Carsia Hübner

sororiata Hübner (= *paludata* Thunberg) (*1202*)
subsp. *imbutata* Hübner

Anaitis Duponchel

praeformata Hübner (*1198*)
plagiata Linné (*1199*)
efformata Guenée (*1200*)
simpliciata Treitschke (*1201*)
subsp. *pierretaria* Guillemot
lythoxylata Hübner (*1197*)

Odezia Boisduval

atrata Linné (*1549*)

Schistostege Hübner

decussata Denis et Schiffermüller (*1194*)

Lithostege Hübner

duponchelli Prout **(51)**

Gypsochroa Hübner

renitidata Hübner (*1550*)

Tribu LYTHRIINI

Lythria Hübner

plumularia Freyer (*1179*)
purpuraria Linné (*1180*)
purpurata Linné (*1181*)
et subsp. *sanguinaria* Duponchel

Tribu LOBOPHORINI

Lobophora Curtis

halterata Hufnagel (*1211*)
sexalata Retzius (*1212*)

Epilobophora Inoué

sabinata Hübner (*1208*)

Trichopteryx Hübner **(52)**

carpinata Borkhausen (*1210*)
viretata Hübner (*1206*)
appensata Eversmann **(53)**
sertata Hübner (*1207*)
polycommata Denis et Schiffermüller (*1209*)

NOTES EXPLICATIVES SUR LES LARENTIINAE

(2) Je peux indiquer après examen du type actuellement en ma possession que l'insecte décrit sous le nom de *Thysanodes phryganea* par RAMBUR en 1871 (*Ann. Soc. ent. France,* (5) 1, p. 325) n'est qu'un exemplaire mal conformé de *brumata.*

(3) Cette espèce a été signalée de France par J.F. AUBERT en 1952 (*Bull. Soc. linn. Lyon,* 21, p. 266) qui, dans le même temps, a établi définitivement sa validité spécifique.

(4) La présence de *flavicinctata* à St-Etienne-Vallée-Française (Lozère), à relativement faible altitude, signalée par L. LHOMME dans son Catalogue, est assez extraordinaire pour une espèce dont la répartition est boréo-alpine. En fait les 4 exemplaires de *flavicinctata* de St-Etienne-Vallée-Française que j'ai retrouvés dans la collection Lhomme offrent des caractères qui semblent indiquer un isolement relativement ancien. Ils ont une nervulation qui tend à les éloigner des populations des Alpes et des Pyrénées pour les rapprocher de celles d'Ecosse et de Norvège. Chez tous les exemplaires des Alpes et des Pyrénées que j'ai examinés, les disco-cellulaires des ailes postérieures présentent en effet une double brisure qui ne s'observe chez aucun des exemplaires de la Lozère non plus que chez la plupart des exemplaires d'Ecosse et de Norvège. Par ailleurs, les *flavicinctata* de la Lozère diffèrent de la forme typique des Alpes par une plus petite taille et par les ailes moins chargées de jaune ; ils diffèrent d'autre part des populations nordiques par une coloration plus claire et par la bande médiane des antérieures se détachant plus nettement sur le fond de l'aile. Je les considère comme une sous-espèce particulière que je propose de nommer **gabalorum** *nova* en choisissant comme holotype un ♂ pris par L. LHOMME à St-Etienne-Vallée-Française le 6-VI-1921 qui se trouve dans ma collection.

(5) Forme décrite en 1846 (*Ann. Soc. ent. France,* (2) 4, p. 204) des environs de Pontarlier (Jura).

(6) Forme décrite en 1924 (*Verh. zool. bot. Ges. Wien*, 74-75, p. (9)) des environs de Gèdre (Hautes-Pyrénées).

(7) Forme décrite en 1945 (*Miscell. ent.*, 51, p. 55) du Mont-Mounier (Alpes-Maritimes).

(8) J'ai indiqué en 1954 (*Bull. Soc. linn. Lyon*, 23, p. 65) qu'il n'y avait pas de différences d'ordre générique entre *Coenotephria* et *Lyncometra* Prout en même temps que j'ai donné la raison pour laquelle le premier de ces deux noms avait la priorité.

(9) R. Löberbauer a indiqué en 1955 (*Zeitschr. Wien. ent. Ges.*, 40, p. 307) que la présence signalée dans les Pyrénées de *Calostigia austriacaria* Herrich-Schäffer résultait d'une confusion avec *Coenotephria nebulata*.

(10) J'ai signalé cette espèce de France en 1954 (*Bull. Soc. linn. Lyon*, 23, p. 65).

(11) Je n'ai pas trouvé de différences qui me permettent de considérer *capitata* Herrich-Schäffer comme spécifiquement ni même subspécifiquement distinct de *silaceata*.

(12) Les différences entre *Chloroclysta* et *Dysstroma* Hübner ne sont pas à mon sens d'ordre générique et *Dysstroma* (Verz. bek. Schmett., p. 332) tombe, à l'antériorité de page, devant *Chloroclysta* (Verz. bek. Schmett., p. 331). Tout au plus *Dysstroma* pourrait-il être conservé comme sous-genre de *Chloroclysta*.

(13) Les raisons pour lesquelles cette forme doit être élevée au rang d'espèce seront indiquée dans un travail ultérieur.

(14) Cette espèce a été signalée de France sur mes indications par H. Cleu en 1952 (*Rev. fr. Lep.*, 13, p. 158). Je me réserve de faire connaître ultérieurement les raisons pour lesquelles cette forme, très généralement rattachée à *tersata*, doit être considérée comme une espèce distincte.

(15) Dans ce vaste genre, à répétition mondiale, il est actuellement possible d'isoler un certain nombre de groupes, constitués par des espèces dont les affinités sont évidentes, qu'on peut éventuellement considérer comme des sous-genres. Mais un trop grand nombre d'espèces échappent encore à ces tentatives de regroupement et les relations des divers groupes entre eux restent à découvrir. Dans ces conditions je n'ai pas cru devoir, sauf exception, modifier l'ordre traditionnel dans lequel les espèces sont énumérées, me bornant simplement à indiquer, par une série de renvois, la composition des groupes naturels dont l'existence est d'ores et déjà établie.

(16) Cette espèce pourrait être réunie avec la suivante dans un sous-genre particulier.

(17) J'ai mis au point en 1952 (*Lambillionea*, 52, p. 51) la question de la présence de cette espèce en France.

(18) Cette espèce pourrait être réunie avec la suivante dans le sous-genre *Eucymatoge* Hübner.

(19) Cette espèce pourrait être réunie avec les 4 suivantes dans un sous-genre particulier.

(20) Le statut de cette forme est encore quelque peu controversé. Je me suis personnellement rallié aux arguments, plus d'ordre biologique que d'ordre morphologique, donnés par E. Schütze en 1952 (*Zeitschr. für Lep.*, 2, p. 117) qui fait de *pyreneata* une espèce distincte de *pulchellata*.

(21) La présence de cette espèce en France, signalée pour la première fois par le Dr Macker en 1910 (*Mitt. naturhist. Ges. Colmar*, 10, p. 275) a été confirmée par C. Fischer en 1935 (*L'Amat. Pap.*, 7, p. 280).

(22) Cette espèce a été signalée de France par L.B. Prout en 1939 (in Seitz. Die Gross-Schmett. der Erde, suppl. 4, p. 188).

(23) Cette espèce pourrait être réunie avec les 3 suivantes dans le sous-genre *Arcyonia* Hübner.

(24) Cette espèce pourrait être réunie avec les 7 suivantes dans le sous-genre *Eupithecia* Curtis.

(25) J'ai indiqué en 1952 (*Lambillionea*, 52, p. 53) que je ne considérais *expallidata* Doubleday que comme une forme individuelle d'*absinthiata*.

(26) Tous mes exemplaires du Monêtier (Hautes-Alpes) et de Colmars (Basses-Alpes) appartiennent à cette forme qui n'avait pas encore été signalée de France.

(27) Cette espèce pourrait être réunie avec la suivante dans un sous-genre particulier.

(28) J'ai indiqué en 1952 (*Lambillionea*, 52, p. 54) que la forme *subfulvata* était raciale en Normandie.

(29) Cette espèce pourrait être réunie avec les 3 suivantes dans le sous-genre *Hypepirritis* Hübner (= *Dietzea* Schütze *nova syn.*).

(30) E. de Laever a signalé en 1956 (*Rev. fr. Lép.*, 15, p. 159) avoir pris en France *E. poecilata* Püngeler. Il s'agit de toute évidence d'une confusion avec l'espèce voisine *semigraphata*. Il est d'ailleurs significatif que dans la note en référence les soi-disant *poecilata* n'aient pas été comparés à *semigraphata* mais l'aient été exclusivement à *graphata* Treitschke qui diffère notablement de *poecilata* et de *semigraphata* tant par son aspect général que par son armure génitale.

(31) Cette espèce pourrait être réunie avec les 3 suivantes dans le sous-genre *Petersenia* Schütze.

(32) Cette espèce a été signalée de France en 1938 (*L'Amat. Pap.*, 8, p. 311) dans une note non signée dont l'auteur semble être L. Lhomme.

(33) Cette espèce pourrait être réunie avec les 2 suivantes dans le sous-genre *Dyscymatoge* Hübner.

(34) La question des sous-espèces françaises d'*innotata* est très complexe et n'a pas encore été éclaircie.

(35) Cette espèce pourrait être réunie avec les 8 suivantes dans un sous-genre particulier.

(36) Les populations du Midi méditerranéen forment une sous-sous-espèce bien distincte, désignée par DIETZE en 1913 (Biol. Eupith., p. 141) sous le nom de *meridionalis* Mabille. Or l'*Eupithecia* décrit par MABILLE sous ce nom en 1869 (*Ann. Soc. ent. France,* (4) 9, p. 73) est une forme d'*innotata* Hufnagel. Je propose en conséquence de nommer **austrina** nova la sous-espèce de *dodoneata* du Midi méditerranéen, qui se distingue de la sous-espèce typique par sa coloration générale noirâtre sans trace de roussâtre, en choisissant comme holotype une ♀ que j'ai prise à St-Raphaël (Var), le 9-V-1958, et qui se trouve dans ma collection.

(37) L'espèce a été décrite de Corse. Les populations de la France continentale n'en diffèrent pas profondément à l'exception de celles de l'Ouest atlantique désignées par la plupart des auteurs sous le nom de *guinardiaria* Boisduval. Cette appellation est impropre, *guinardiaria* ayant été décrit de Montpellier et devant être considéré comme un simple synonyme de *scopariata.*

(38) J'ai signalé cette forme de France en 1947 (*Rev. fr. Lép.,* 10, p. 314).

(39) Cette espèce a été signalée de France par J.T. BETZ en 1933 (*Lambillionea,* 33, p. 221).

(40) J'ai indiqué en 1954 (*Mém. Inst. scient. Madag.,* E (5), p. 85) les raisons pour lesquelles le genre *Nycterosea* Hulst ne pouvait être maintenu.

(41) La séparation spécifique d'*oxybiata* d'avec *disjunctaria* Delaharpe a été définitivement établie par G. WARNECKE en 1943 (*Zeitschr. Wien. ent. Ges.,* 28, p. 118).

(42) Je regrette de devoir rejeter un nom de genre tel qu'*Ortholitha* Hübner qui était consacré par une longue pratique et d'adopter à sa place *Phasiane* qui n'avait guère été utilisé jusqu'à présent — en méconnaissance du type fixé par DUPONCHEL lui-même — que pour des espèces appartenant à une autre sous-famille. Malheureusement HÜBNER avant d'employeur *Ortholitha* en 1824, ou plus vraisemblablement en 1825 (Verz. bek. Schmett., p. 338), pour deux espèces traditionnellement désignées sous ce nom l'avait employé en 1821 (Index exot. Lep., [3] en tant que genre monotypique pour une espèce exotique qui n'est pas cogénérique avec celles qui nous occupent.

(43) Forme élevée au rang d'espèce par J. BOURGOGNE en 1941 (*Bull. Soc. ent. France,* 46, p. 86).

(44) Forme décrite en 1932 (*Zeitschr. Oesterr. ent. Ver.,* 17, p. 74) de Cambo-la-Bergerie (Basses-Pyrénées).

(45) Forme décrite en 1957 (*Bull. Soc. linn. Lyon,* 26, p. 190) des environs de Florac (Lozère).

(46) La séparation de cette espèce d'avec la précédente, entrevue par R. Boldt en 1935 (*Ent. Zeitschr.*, 49, p. 131), a été définitivement établie par F. Heydemann en 1941 (*Stett. ent. Zeit.*, 102, p. 1).

(47) Il n'a pas encore pu être établi d'une manière certaine si *putridaria* était spécifiquement différent de *permixtaria* Herrich-Schäffer. En tous cas il n'existe en France qu'une seule espèce que jusqu'à nouvel avis je désigne sous le nom de *C. putridaria bulgariata.*

(48) Cette espèce a été signalée de France par G. Praviel en 1936 (*Bull. Soc. ent. France,* 51, p. 31).

(49) Les différences entres les populations typiques de Corse et les populations de la France continentale ne me paraissent guère justifier l'érection de ces dernières en une sous-espèce distincte qu'il faudrait alors nommer *uniformata* Bellier.

(50) Tous mes exemplaires de St-Paul (Alpes-Maritimes), du Pradel, de Ramatuelle et de Cavalaire (Var), de la forêt de Saou (Drôme), de la Voulte (Ardèche) et de Collioure (Pyrénées-Orientales) sont référables à cette forme qui n'avait pas encore été signalée de France.

(51) L.B. Prout, en même temps qu'il décrivait cette espèce en 1938 (in Seitz, Die Gross-Schmett. der Erde, suppl. 4, p. 239) a indiqué qu'il fallait y rapporter tous les *Lithostege* signalés de France sous le nom de *farinata* Hufnagel.

(52) J'ai indiqué en 1949 (*Miscell. ent.*, 45, p. 118) que le genre *Trichopteryx* devait être rétabli et qu'il comprenait notamment toutes les espèces classées dans les genres *Acasis* Duponchel et *Nothopteryx* Prout.

(53) Cette espèce, qui n'avait pas encore été signalée de France, a été trouvée à Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes) par R. Buvat qui m'a fait don d'un exemplaire pris le 30-V-1952 dans cette localité.

Sous-famille **RHODOMETRINAE**

Rhodometra Meyrick

sacraria Linné (*1178*)

Casilda Agenjo

antophilaria Hübner (*1178 bis*)

subsp. *consecraria* Staudinger (nec Rambur)

Sous-famille **STERRHINAE**

Tribu STERRHINI

Anthometra Boisduval

plumularia Boisduval (*1457*)

Sterrha Hübner

determinata Staudinger (*1464*)
litigiosaria Boisduval (*1465*)
sardoniata Homberg (*1466*)
mediaria Hübner (*1467*)
rufaria Hübner (*1462*)
sericeata Hübner (*1468*)
macilentaria Herrich-Schäffer (*1463*)
ochrata Scopoli (*1461*)
serpentata Hufnagel (*1470*)
luteolaria Constant (*1460*)
aureolaria Denis et Schiffermüller (*1459*)
flaveolaria Hübner (*1471*)
muricata Hufnagel (*1472*)
vulpinaria Herrich-Schäffer (*rusticata* auct. nec Denis et Schiffermüller) (*1506*) (**54**)
filicata Hübner (*1505*)
laevigata Scopoli (*1487*) (**55**)
extarsaria Herrich-Schäffer (*1488*)
subsp. *eriopodata* Graslin
incalcarata Chrétien (*1490*)
typicata Guenée (= *asellaria* auct. nec Herrich-Schäffer) (*1478*)
alyssumata Millière (*1479*)
moniliata Denis et Schiffermüller (*1469*)
circuitaria Hübner (*1498*)
sylvestraria Hübner (*1486*)
calunetaria Staudinger (*1500*)
subsp. *dorycniata* Bellier (**56**)
subsp. *valesiaria* Püngeler (**57**)
subsp. **lhommei** nova (**58**)
belemiata Millière (*1492* et *1496*)
subsp. *cavenacata* Chrétien
subsp. *helianthemata* Millière (**59**)
elongaria Rambur (*1501*)
obsoletaria Rambur (*1491*)
biselata Hufnagel (*1502*)
inquinata Scopoli (= *herbariata* Fabricius) (*1499*)
dilutaria Hübner (*1507*)
fuscovenosa Göze (*1508*)
humiliata Hufnagel (*1509*)
politata Hübner (*1504*)
vesubiata Millière (*1477*)
joannisiata Homberg (*1481*)
seriata Schrank (*1482*)
fathmaria Oberthür (**60**)

(*A suivre*)

ENTOMOLOGIE ET PHILATÉLIE
REMARQUES SUR QUELQUES ERREURS

par Jean Bourgogne

Depuis quelques années, les collectionneurs de timbres-poste ont imaginé un nouveau genre de spécialisation : au lieu de chercher à rassembler tous les timbres d'un même pays, certains philatélistes s'intéressent directement au sujet représenté, quel que soit le pays d'origine. Les adeptes de cette nouvelle passion collectionnent les timbres de poste aérienne, les timbres « Europa », ceux relatifs aux sports, à la navigation, aux arts, etc.

L'une de ces spécialités est l'histoire naturelle, et elle est encouragée par l'éclosion constante de vignettes représentant des animaux et des plantes. Parmi les sujets zoologiques, les insectes ne sont pas oubliés, et en particulier les Lépidoptères.

La collection de timbres-poste doit-elle être considérée comme ayant un réel intérêt, ou seulement comme un passe-temps un peu puéril dont on sourit avec condescendance ? Faut-il rappeler, à ce propos, que le terme de « collectionneurs de timbres » est parfois donné péjorativement aux entomologistes qui se contentent d'aligner des séries d'insectes dans leurs cartons, sans aucun autre intérêt que la seule collection ?

Nous répondrons d'abord que chacun est libre d'occuper ses loisirs comme il l'entend, et que la collection de timbres est un délassement qui vaut bien la collection de médailles, les puzzles ou les réussites. D'autre part, on ne peut nier que la philatélie soit instructive. Elle crée au moins des associations d'idées entre un pays, une région, et des objets, personnes ou évènements qui s'y rapportent. A un âge où les études sont loin, la philatélie est un excellent moyen de conserver des notions de géographie et d'histoire, qui sans cela auraient souvent sombré dans l'oubli. Si on se rappelle encore — dans l'ordre chronologique — les noms des souverains britanniques qui se sont succédé depuis un siècle, n'est-ce pas le plus souvent grâce à une ancienne passion pour les timbres ?

Mais si nous adoptons le point de vue consistant à considérer le timbre-poste comme une image instructive, nous devrions admettre que l'« iconographie par les timbres » n'apprend que des faits exacts. Or, ce n'est malheureusement pas toujours le cas, et il n'est pas inutile de dénoncer à ce sujet les erreurs et imperfections parfois grossières répandues par les timbres, ne serait-ce que pour mettre en garde contre une confiance trop répandue à l'égard de ce qui est imprimé, surtout s'il s'agit de documents « officiels ». En voici quelques exemples choisis parmi les timbres figurant des Lépidoptères.

La République Centrafricaine vient d'émettre une série de huit valeurs (nos 4 à 11 du Catalogue Yvert et Tellier), imprimées en France.

dont le dessin est fort joli ; les papillons représentés se détachent sur un fond formé de plantes décoratives finement dessinées. Cette série est sortie en deux fois. La première éclosion — pourrait-on dire — comprend quatre valeurs, dont un beau *Brahmaeidae* et trois Rhopalocères. On pourrait reprocher à ces trois derniers d'avoir été conçus sous un angle artistique qui nuit un peu à leur valeur documentaire (ailes postérieures proportionnellement trop petites), mais là n'est pas la question : par quelle aberration d'esprit a-t-on remplacé la teinte orangée du *Charaxes zingha* et du *Drurya* (ou *Papilio*) *antimachus* par du rose-lilas ? De plus, les teintes sont ternes, tristes, alors que les couleurs réelles sont éclatantes. Série ratée pour la couleur !

Nous croyons savoir, à cet égard, que la responsabilité de l'artiste dessinateur n'est pas en cause. C'est, nous a-t-on affirmé, parmi les rouages administratifs conduisant du dessin original à l'impression définitive qu'il faudrait trouver les raisons mystérieuses de ces changements déplorables de couleurs, purement gratuits et, dans le cas présent, sans aucune excuse ; on a peut-être pensé que ce serait « plus beau » en rose, et qu'il fallait corriger la nature ?

Doit-on s'en étonner lorsqu'on se rappelle le scandale du timbre Descartes (n° 341 du catalogue Yvert et Tellier) ? Ce timbre commémorant le célèbre « Discours de la Méthode » portait l'inscription « Discours *sur* la Méthode ». Et lorsqu'enfin on s'est décidé à le remplacer par une vignette rectifiée (n° 342 du catalogue), il était bien tard, la première ayant inondé les marchés philatéliques. On est surpris que pareille chose se soit produite précisément dans le pays de Descartes !

Les quatre autres valeurs de la République Centrafricaine qui représentent des Nymphalides sont bien meilleures et peuvent être qualifiées de beaux timbres. Mais deux points sont critiquables : le *Cymothoe sangaris* God. est représenté avec une large bordure noire aux quatre ailes, qui n'existe absolument pas dans la réalité ; quant au *Charaxes nobilis* Druce, il est sans reproche quant au dessin, mais son nom a été écorché sous la forme *Charaxe* (sans *s*) *mobilis* (avec *m*), orthographe incorrecte qui sera évidemment reproduite dans les catalogues. Le terme de « *nobilis* » aurait-il perdu toute signification à notre époque, alors que celui de « *mobilis* » est tout-à-fait d'actualité (automobile, mobil oil, etc.) ?

La Turquie a imprimé une série de papillons en 1958 ou 1959. On peut s'étonner de trouver, parmi des espèces paléarctiques, un Riodinide sud américain, *Mesosemia croesus* F., mais ce qui est plus curieux c'est de voir un *Nymphalis io* aux ailes uniformément rouge vif ! Donc ici, fantaisie et non document. L'ambassade de Turquie a eu l'amabilité de nous renseigner sur cette série : il s'agit bien d'une émission officielle, mais qui ne peut servir pour l'affranchissement du courrier que quelques jours par an (fête de la jeunesse) ; c'est vraisemblablement pour cela qu'elle ne figure pas dans le catalogue Yvert et Tellier.

Signalons aussi une erreur dans une charmante petite série de quatre timbres carrés émis par l'Equateur (n° 676 à 679) : le 20 c est

Clichés aimablement prêtés (ainsi que les deux suivants) par la revue *Science et Nature*

nommé *Graphium* « *pausianus* » au lieu de *G. pausanias* (*Papilionidae*). C'est dommage, car outre la qualité artistique de cette série, les dessins sont très exacts.

La palme de la fantaisie revient sans aucun doute à une série récente de Somalie ex-italienne (aériens n° 6 à 12). Il y a sept vignettes représentant chacune un papillon au vol, idée a priori assez séduisante, mais tout d'abord gâchée par les teintes de fond qui sont criardes et du plus mauvais goût. Ensuite et surtout, on doit déplorer que le dessin des papillons soit triplement fantaisiste : d'une part, chaque image représente en réalité un papillon de collection, normalement étalé et les antennes écartées, dont on a coupé les deux ailes droites ; celles-ci ont été rabattues par derrière, de manière à simuler un papillon volant. Bien mieux : cette méthode naïve a pour conséquence de figurer comme face ventrale des ailes la face dorsale, qui est souvent totalement différente, comme chacun sait (voir l'*Euryphura chalcis* Fldr., le *Charaxes cynthia* Btlr., etc) ! ! Ce n'est pas tout : certaines couleurs sont totalement fausses, par exemple celle du *Papilio ansorgei* Rothsch. (ou *phorcas* ssp. *ansorgei* Rothsch.), qui, d'un beau vert dans la nature, a ici passé au bleu intense. Fantaisie, direz-vous, donc défauts sans importance ? Non, peut-on répondre, car les noms latins des espèces, inscrits sur les timbres, leur donnent la valeur apparente d'un document, véritable tromperie.

De son côté la Guinée Espagnole a émis cinq timbres représentant deux espèces de Lépidoptères, *Drurya antimachus* Drury et *Danaus chrysippus L.* Le 10 + 5 cts brun rouge (n° 403) présente deux exemplaires mâles de cette Danaïde, dont l'un se sert de ses six pattes pour se tenir sur une tige. Le dessinateur, qui savait certainement que les insectes ont six pattes, est excusable d'avoir ignoré une exception : les *Nymphalidae* sensu lato, donc les *Danainae*, n'ont que quatre pattes fonctionnelles en tant que pattes, les antérieures étant partiellement atrophiées ; le dessin est donc incorrect.

Puisque nous parlons d'erreurs, signalons en passant celle qui a récemment intrigué certains lépidoptéristes : le Figaro a publié en octobre 1961 un entrefilet sur les ravages causés dans le Sud-Ouest par des chenilles grises dénommées « cirthes unipineta » ; quelques jours après le même journal, reparlant de cette invasion, a changé l'ortho-

graphe en « cirtes unipuneta ». Or il s'agit d'une noctuelle, *Cirphis unipuncta* Haw., espèce cosmopolite bien connue, trop connue même à cause de ses dégâts. Qu'on ne s'étonne pas, en outre, que les journaux et de nombreuses publications ignorent systématiquement l'emploi de la majuscule pour les noms latins de genres : la même faute figure à toutes les pages d'un de nos dictionnaires les plus réputés, du moins dans certaines de ses éditions ! J'ai signalé cette grave erreur à l'éditeur, et n'ai certainement pas été le seul à remarquer cette ignorance d'une règle universellement adoptée. L'édition récente, heureusement, en a tenu compte, et les noms latins y sont écrits correctement.

Pour en revenir à la zoologie philatélique, on peut dire, d'autre part, que les erreurs graves ne sont pas très nombreuses, et que les collectionneurs de timbres spécialisés dans cette branche ont la chance de pouvoir réunir une belle iconographie de la faune (et aussi de la flore) du monde entier. Cette iconographie est d'ailleurs en plein développement : pour des raisons — il faut bien le dire — surtout (ou uniquement) commerciales, de nombreux pays émettent des timbres à sujets zoologiques et botaniques, étant certains de les vendre aux collectionneurs. Comme ce type d'émission est récent (les anciennes séries zoologiques, Bornéo par exemple, étaient exceptionnelles), la mine est loin d'être épuisée.

Ajoutons qu'on trouve maintenant des catalogues spécialisés (faune, flore) et même un magnifique album tout récent consacré aux timbres zoologiques : de grand format, cet album comporte des cases avec reproduction de toutes les vignettes et — intéresssante innovation — un important texte explicatif sur les espèces animales figurées sur les timbres du globe. Cet album, préfacé par M. Roger Heim, Directeur du Muséum, pourra être tenu à jour par adjonction de pages supplémentaires qui seront publiées au fur et à mesure des besoins (1).

En ce qui concerne les lépidoptères, une dizaine de pays d'Europe les ont utilisés pour illustrer leurs timbres-poste. Les plus belles émissions sont incontestablement celles de Suisse, avec les fameuses séries

(1) Les Animaux du monde entier, Editions A.V., 7 r. de Chateaudun, Paris, 9e.

Pro-juventute, comportant jusqu'ici 31 insectes dont 22 papillons très exactement reproduits, aux couleurs multiples généralement très fidèles. On y trouve deux *Papilio*, le *Parnassius opollo*, quatre Piérides, trois Vanesses, neuf Hétérocères spectaculaires, etc.

La Tchécoslovaquie et la Hongrie nous offrent deux séries également fort réussies. La série tchécoslovaque, sortie récemment (décembre 1961), comporte neuf valeurs représentant chacune, avec beaucoup de goût, un papillon vivant se détachant sur un fond formant paysage. On y voit *Catocala fraxini, Zerynthia hypsipyle, Parnassius apollo*, etc.

La série hongroise est composée de sept valeurs aux couleurs vives très exactes, qui sont parmi les meilleures reproductions de papillons (nos 1.321 à 1.324 ; aériens 228 à 230) ; la plante nourricière accompagne chaque espèce figurée (1).

Si la Finlande nous présente une fine gravure de *Parnassius apollo* (n° 418), la Roumanie (qui a produit par ailleurs de si jolis dessins d'animaux) s'est contentée de figurines d'une exécution discutable (aériens nos 120 à 125), avec des erreurs dans les dessins et les couleurs (le reflet bleu de l'*Apatura iris* a été placé sur le dessous des ailes !). Et pourquoi nuire à l'esthétique d'une série en la présentant sous trois formats différents, carré, rectangulaire et triangulaire ?

Le *Bombyx mori* ou Ver à soie est représenté sur les timbres de trois pays différents : Grand Liban (nos 122 à 127), Trieste, zone B (no 33), Italie (n° 663) ; cas exceptionnel, la chenille, la chrysalide et le cocon figurent sur ces vignettes.

Les Lépidoptères exotiques sont moins parcimonieusement représentés. La plus belle série parue jusqu'ici est celle du Mozambique, avec ses vingt valeurs polychromes (nos 419 à 438), splendide collection de papillons éthiopiens, désignés par leurs noms latins, souvent même avec l'indication de la sous-espèce et toujours avec le nom d'auteur.

Cette série serait une belle réussite si elle ne comportait un certain nombre d'erreurs : citons, entre autres, l'*Argema mimosae* dont le nom de genre a été écorché sous la forme erronée *Aigenia*. De même l'*Athletes* figuré (également *Attacidae*) est nommé à tort *Athletes ethica* Westw. ; comme notre collègue M.P. Rougeot a bien voulu nous le faire remarquer, il s'agit là d'une erreur évidente pour *A. ethra* Westwood, car « *ethica* » n'existe pas ; de plus, *A. ethra* ne se trouve pas au Mozambique, et l'espèce représentée est en réalité *Athletes semialba* Sonthonnax. Il y a donc à la fois erreur de détermination et erreur de transcription du nom erroné ! Un troisième Attacide a été également maltraité : c'est le *Pseudaphelia apollinaris* Bdv., qui est devenu *P. pollinaris*, sans *a*. Le temps m'a manqué pour rechercher d'autres erreurs dans cette série, s'il y en a...

Madagascar mérite aussi une mention spéciale pour sa série de huit espèces judicieusement choisies parmi la faune purement malgache

(1) Encore une erreur : le 40 f représente un *Lysandra bellargus* et non *L. hylas*, comme c'est indiqué à tort !

et fort bien dessinées (nos 341, 351 à 354 ; aériens 81 à 83). On regrettera seulement — une fois de plus — que les couleurs ne soient pas toujours exactes : en particulier, le *Charaxes antamboulou* a les antennes roses alors qu'elles devraient être noires, l'*Hypolimnas dexithea* (une des plus belles Nymphalides endémiques de la Grande Ile) porte une bande orangé vif qui devrait être brun rouille et le *Salamis duprei* (autre Nymphalide) est fortement teinté de bleu-vert alors que dans la réalité il est tout blanc ; la coloration du *Colotis zoe* (splendide Piéride) n'est pas exacte, et on souhaiterait que les ailes de l'*Argema mittrei* (Attacide géant, également spécial à Madagascar) soient moins uniformément teintées. A propos de ce dernier, qui est de beaucoup la plus grande espèce figurée, pourquoi en avoir mis deux exemplaires, alors que tous les autres ne sont représentés que par un seul, ce qui est bien suffisant ? Peut-être a-t-on voulu figurer les deux sexes, qui sont différents entre eux, mais ce sont deux mâles qu'on a placé côte à côte. Malgré ces critiques, nécessitées par des préoccupations d'ordre scientifique, cette série documentaire est une des plus jolies et des plus attrayantes qui aient paru jusqu'à ce jour sur les papillons.

La faune lépidoptérique dite orientale est peu représentée, mais se rattrappe par la qualité : Formose (nos 250 à 252, 254) et la Nouvelle Guinée Hollandaise (nos 58 à 61) viennent en tête avec quatre valeurs brillamment colorées (dont le fameux *Papilio paradisea* Stgr. ♂). On voit d'autre part l'*Attacus atlas* L. et le *Kallima inachus* Bdv. (Nymphalide) figurés par les îles Ryu-Kyu (nos 58, 62 et 67), la belle Nymphalide *Sasakia charonda* Hew. ♂ par le Japon (n° 577) et le *Troides* (ou *Papilio*) *brookiana* Wall. par le Sarawak (n° 172). La Corée du Sud a émis une vignette (n° 135) représentant, à côté du drapeau national, la Noctuide *Metopta rectifasciata* Mén. ; détail pittoresque, le motif formé par la tache circulaire des ailes antérieures a certainement été emprunté au papillon pour orner l'emblême national.

Quant à la faune américaine, si riche dans la réalité, elle est bien pauvre jusqu'ici dans le monde des timbres. Il n'y a guère que les émissions suivantes : outre la belle série de l'Equateur, déjà citée, on remarque quatre Rhopalocères de Cuba (nos 185 à 188) d'ailleurs enlaidis par une teinte de fond affreusement criarde, un *Morpho* du Honduras Britannique (n° 154), apparemment *M. peleides* Koll. ou *granadensis* Feld., enfin trois exemplaires de *Castnia eudesmia* Gray (*Castniidae*) appartenant à l'intéressante série émise par le Chili en l'honneur du naturaliste français Claude Gay (nos 222, 223, aér. 121).

Ce modeste exposé n'a pas la prétention d'être complet ; ce n'est qu'un simple aperçu des principaux timbres à sujet lépidoptérique. On pourrait peut-être ajouter, accessoirement, que les papillons ont parfois été utilisés sur les timbres comme simples motifs décoratifs (séries des possessions hollandaises émises entre 1903 et 1908, où quatre petits Sphingides parfaitement reconnaissables ornent les angles du cadre).

Là dessus, bonne chasse aux papillons-vignettes !

LES NOCTUIDES DE LA FAUNE FRANÇAISE NE FIGURANT PAS DANS LE CATALOGUE L. LHOMME

par C. Dufay

(Attaché de Recherche au C.N.R.S.)

Le Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique, de L. Lhomme, paru il y a plus de vingt-cinq ans, ne mentionne pas, ainsi que ses addenda (1935), toutes les Noctuelles actuellement connues en France.

En effet, depuis sa publication, plusieurs ont été découvertes en France, d'autres ont été décrites récemment, et certaines ont été distinguées des espèces voisines avec lesquelles elles restaient auparavant confondues. Quelques unes, considérées dans le Catalogue Lhomme comme des formes ou des sous-espèces, constituent en réalité, comme cela a été reconnu depuis, des espèces distinctes.

Ainsi une quarantaine de Noctuides français ne figure pas, en tant qu'espèces tout au moins, dans le Catalogue Lhomme.

Les renseignements concernant tous ces Lépidoptères de la faune française sont disséminés dans diverses revues, souvent dans des revues étrangères, aussi ces espèces restent assez peu connues d'une partie des lépidoptéristes français. Il nous a donc paru des plus utiles, pour mieux faire connaître ces espèces, de publier dans cette revue leur liste, en l'accompagnant de l'énumération des régions ou localités d'où elles ont été signalées, et de quelques indications permettant de les déterminer.

La nomenclature et la systématique suivies ici sont celles en vigueur actuellement, d'après les plus récents travaux sur les Noctuides. Nous remercions à ce propos M. Ch. Boursin pour les nombreux renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer à ce sujet. Pour que le lecteur puisse retrouver la place des espèces dans le Catalogue Lhomme, nous faisons figurer entre parenthèses le nom qu'elles auraient porté dans celui-ci, ainsi que le numéro-bis qui leur y aurait été attribué.

Les indications de figures placées entre crochets, telles que [fig. 1], [fig. 2], etc., renvoient aux photographies des planches hors-texte. Les fig. 1 à 22 B se trouvent sur la planche IV, les fig. 23 à 43, sur la planche V.

Nous n'incluons pas dans cette note les Noctuides énumérés seulement dans les addenda du Catalogue L. Lhomme, à la fin de la première partie (p. 338-344) et de la seconde (p. 716-737), mais par contre nous mentionnons les noctuelles qui sont signalées dans Lhomme en tant que formes ou sous-espèces, mais qui sont en réalité des espèces distinctes. D'autre part nous indiquons aussi celles qui, citées dans le Catalogue Lhomme, ne font pas partie de la faune de France, soit

qu'elles ne constituent pas en réalité des espèces valables, soit qu'elles n'aient pas été trouvées effectivement en France ou que leur présence y paraisse très douteuse.

Les Noctuides énumérés dans les notes de L. LHOMME « Espèces et sous-espèces nouvelles à ajouter au Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique », publiées dans *l'Amateur de Papillons* et la *Revue Française de Lépidoptérologie*, figurent dans le présent travail.

I. TRIFIDES

(TRIFINAE auct.) (1)

NOCTUINAE (AGROTINAE auct.)

Euxoa donzelii Bang-Haas (n° 311), remplacé par *E. siepii* Oberthür (Catalogue Lhomme, p. 339).

Siepii B.-H., ainsi que *donzelii* Obth., ne constitue pas une espèce distincte, la mention qui en est faite dans le Catalogue Lhomme résulte d'une erreur. Il y a donc lieu de les supprimer de la liste des espèces de la faune de France et de Belgique. Il ne s'agit, en réalité, que de formes d'*Euxoa distinguenda* Led., comme *eruta* Hb. en est une de *tritici* L. (Cf. Ch. BOURSIN, *Lepidoptera*, I, 1925-26, p. 188-89 ; *id.*, « *The Entomologist* », 1952 (june), p. 1).

Euxoa cursoria Hufnagel (n° 332).

Selon Ch. BOURSIN, cet *Euxoa* ne semble pas avoir été pris authentiquement en France. La plupart des citations de cette espèce dans le Catalogue Lhomme doivent être rapportées en réalité à *Euxoa tritici* L., dont certaines formes sont facilement confondues avec *cursoria*. Il ne serait connu que du littoral de la Somme (Fort-Mahon) où sa présence est possible.

Scotia turatii Standfuss, 1888 (*Euxoa turatii*, n° 308 bis) [fig. 1].

S. turatii est signalé dans LHOMME comme une forme de *cinerea* Schiff. mais il constitue en fait, comme l'a reconnu A. CORTI (SEITZ, suppl. III, p. 49, pl. 51), une espèce distincte. Il diffère de *cinerea*, en plus des caractères donnés dans LHOMME, par les pectinations des antennes du mâle bien plus longues, par le collier d'un brun foncé (au lieu de noir), légèrement plus large et bien moins tranché, par la taille générale un peu plus grande et la frange des ailes postérieures plus jaune.

Espèce atlanto-méditerranéenne, qui, en plus des localités signalées dans LHOMME, a été prise dans les Basses-Alpes à Saint-Michel-l'Observatoire (où elle n'est pas très rare fin avril début mai, et où elle vole presque exclusivement après 23-24 h. [C. DUFAY]) et à Moustiers-Ste Marie (E. DE LAEVER). Aussi dans l'Ardèche : Vallon-Pont d'Arc (DE LAEVER), et la Drôme : Montbrun-les-Bains (R. HENRIOT).

Chenille, comme celle de *Cinerea*, sur Graminées, *Rumex*, *Taraxacum*.

(1) Avec la collaboration de M. Ch. BOURSIN.

Ochropleura nigrescens Höfner, 1887 (*Euxoa nigrescens*, n° 329 bis) [fig. 4].

Nigrescens figure dans Lhomme en tant que forme de *forcipula* Schiff., mais il s'agit aussi d'une espèce distincte (Boursin, *in* Seitz, suppl. III, p. 245). Il est représenté dans Seitz, vol. III, pl. 7 f, et son armure génitale mâle a été figurée par Adamcsewski (Faune de Pologne. *Fragmenta faunistica Musei zool. polonici*, 4, 1948, n° 9, pp. 186-187).

Se distingue aisément de *forcipula* Schiff. par sa taille générale en moyenne plus grande, sa coloration générale bien plus noire avec un saupoudrement jaune n'existant pas chez *forcipula*, et par les points blancs de la ligne subterminale, aux ailes antérieures, bien plus nets et disposés en ligne brisée en large W, non presque alignés.

Espèce méditerranéo-asiatique montigène, se trouvant dans les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, les Alpes-Maritimes, l'Isère (Huez-en-Oisans [R. Touchon]), le Jura (Moustiers-Haute-Pierre [E. de Laever]), les Pyrénées-Orientales (Porté [de Laever]), le bassin de l'Ardèche (Dr. H. Cleu) et le Gard : Le Vigan (A. Dumez).

Standfussiana nictymera Boisduval, 1834 (= *osmana* Wgnr ssp. *carriei* Brsn, 1948 ; *simulatrix* auct. p.p., *nec.* Hübner) (n° 368 bis) [fig. 22 A].

Espèce signalée pour la première fois de France par Ch. Boursin (*Rev. fr. Lép.*, XI, 1948, p. 300) sous le nom de *S. osmana carriei* Brsn, avec lequel elle a été identifiée ensuite par le même auteur (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1956, 1, p. 3-6). Très voisine extérieurement de *S. dalmata occidentalis* Brsn, elle ne peut guère en être distinguée avec certitude que grâce à l'examen des armures génitales. Celles-ci sont figurées dans le travail de Ch. Boursin consacré à cette espèce (*Zs. Wien. ent. Ges.*, 1956, pp. 105-115, pl. 14, 15, 16).

Nictymera Bsd. est nettement plus grand que *dalmata occidentalis*, sa coloration générale est moins jaunâtre, plus verdâtre, et ses dessins sont moins nets.

Dans le Catalogue Lhomme, une partie des citations de « *Epipsilia simulatrix* Hb .» (n° 368) doit être en réalité rapportée à *nictymera* Bdv., les autres à *Standfussiana dalmata occidentalis* Brsn, qui est le nom véritable à appliquer à l'espèce connue dans le Catalogue Lhomme sous ce nom d'« *Epipsilia simulatrix* Hb. ». Cf. l'article de Ch. Boursin. « Qu'est-ce que l'*Agrotis nictymera* B. ? » (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1956, p. 3-6).

Nictymera est connu du Massif Central, de la Côte-d'Or, du Lyonnais (Monts d'Or), et des Hautes-Alpes.

VI-VIII. — Biologie inconnue.

Standfussiana wiskotti Standfuss, 1888 (n° 368 ter) [fig. 22 B].

Culot, I, p. 62, pl. 9, fig. 13. Seitz, suppl. III, p. 71, pl. 10 d.

Selon H. de Toulgoet (*Rev. fr. Lép.*, XI, 1948, p. 265), *S. wiskotti* a été découvert en France par H. Oberthür et C. Herbulot, au Col du Gali-

bier, en deux exemplaires pris les 12 et 21 juillet 1947. C'est une espèce de très haute altitude, ne se trouvant qu'au dessus de 2.300 m, et connue précédemment de Carinthie, du Tyrol et de Suisse.

Son armure génitale mâle a été figurée par Ch. Boursin (*Zs. Wien. ent. Ges.*, 1956, pl. 15, fig. 6).

Hautes-Alpes : Col du Galibier.

VII-VIII.

Chersotis rectangula Schiff. (*Agrotis rectangula*, n° 360 bis) [fig. 2].

Seitz, suppl., III, p. 59, pl. 8 b.

Andereggii Bsd. n'étant pas une forme de *rectangula* Schiff., comme cela est indiqué dans le Catalogue Lhomme, mais une espèce distincte de celle-ci (Ch. Boursin, *Zs. für Lep.*, II, 1952, p. 53, paragr. 27), *rectangula* Schiff. n'était pas connu de France.

Ch. Boursin l'a signalé pour la première fois (*Bull. Soc. Linn. Lyon*. 1957, 8, p. 208) d'après des exemplaires pris à La Bessée-sur-Durance, puis j'ai publié sa capture dans la Montagne de Lure (Basses-Alpes) (*ibid.*, 1959, p. 93).

Ses ailes antérieures sont d'une couleur générale d'un brun rougeâtre, non noirâtre comme celles d'*andereggii*, avec des dessins peu accentués, surtout les taches noires, qui sont bien plus apparentes chez *andereggii*, mais les lignes claires sont au contraire plus nettes et plus distinctes chez *rectangula* ; en général *rectangula* a une taille plus grande et un aspect plus robuste ; le dessous des ailes est différent.

Les armures génitales mâles de ces deux *Chersotis* ont été figurées par Ch. Boursin (*Bonner Zool. Beitr.*, 5 (3/4), 1954, pl. 12, fig. 70 et 71).

Rectangula est connu avec certitude depuis la Transylvanie jusqu'aux Abruzzes et la Suisse. — Hautes-Alpes : La Bessée-sur-Durance, plusieurs ♂♂, 3 ♀♀ (Ch. Boursin). — Basses-Alpes : Montagne de Lure, aux environs du sommet (1.700 m), nombreux exemplaires (C. Dufay).

VI-VII. — Biologie inconnue.

Paradiarsia punicea Hübner, 1802 (*Agrotis punicea*, n° 352).

La présence en France de cette espèce est mise en doute dans les addenda du Catalogue, page 719, ses captures dans l'Indre, la Haute-Garonne et la Normandie n'ayant pu être vérifiées.

Mais le Général R. Touchon a signalé *punicea* de la Cluse de Grenoble : « Veurey, VII ; L., rare » (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1960, p. 158). *Punicea*, espèce eurasiatique, appartient donc bien à la faune française, et n'est connue en France, avec certitude, que de trois régions. Isère : Veurey. — Doubs : Notre-Dame-du-Chêne, 3 ex., coll. Viard *in* coll. R. Oberthür, Zoologisches Museum Alexander-Koenig, Bonn (selon Ch. Boursin). — Haut-Rhin : entre Village-Neuf et Rosenau, à 5 km au N.N.W. de la frontière suisse et 1 km à l'ouest du Rhin, juin 1961 (S. Blattner, P. Stöcklin et E. Wellauer).

HADENINAE

Discestra stigmosa Christoph, 1887 (*Scotogramma stigmosa*, n° 410 bis) [fig. 5].

Culot, I, p. 107, pl. 18, fig. 5. Spuler, I, p. 173, pl. 29, fig. 2. Seitz, III, p. 68, pl. 15 h.

Représenté en France par la sous-espèce *atlantica* Brsn (Livre jubilaire de M.E.L. Bouvier, Paris, 1936, p. 151).

Ch. Boursin a établi (*loc. cit.*) que les *Discestra* du littoral atlantique appartiennent à une espèce différente de *D. sodae*, du littoral méditerranéen, et forment la sous-espèce *atlantica* Brsn de *D. stigmosa* Christ., espèce connue précédemment depuis le Turkestan jusqu'en Italie. L. Lhomme l'a rappelé dans la *Revue française de Lépidoptérologie* (VIII [13], 1937, p. 196-205).

Stigmosa se distingue de *sodae* par son envergure un peu plus grande, sa coloration générale jaunâtre tendant parfois à l'olivâtre (et non grisâtre ou brunâtre), par les dessins effacés ou même absents ; la ligne postmédiane, aux ailes antérieures, n'est pas soulignée extérieurement d'une ligne blanchâtre, comme chez *sodae* ; la claviforme est généralement réduite au lieu d'être bien développée comme chez *sodae* ; enfin les ailes postérieures du mâle sont plus claires.

L'armure génitale mâle de *stigmosa atlantica* Brsn est figurée dans le travail de Ch. Boursin (*op. cit.*, pl. V, fig. C).

D. stigmosa atlantica habite les terrains salés du littoral atlantique. Charente-Maritime : Ile d'Oléron (Dumont), ile d'Aix (Lucas). — Vendée : marais salants d'Olonne, ile d'Olonne, La Faute, Aiguillon-sur-Mer, etc. (G. Durand).

Il est connu depuis peu de Corse.

VIII. — Biologie paraissant inconnue.

Mamestra corsica Rambur, 1832 (*Miselia corsica*, n° 435 bis), ssp. *weissi* Draudt, 1931 [fig. 8].

Ch. Boursin a signalé (*Zs. für Lep.*, II, 1952, p. 56, paragr. 45) que *corsica* Rbr. constitue une espèce distincte de *bicolorata* Hfn. (= *serena* Schiff., n° 435) et est représenté en France continentale par la sous-espèce *weissi* Drdt. (Seitz, suppl. III, p. 101, pl. 14 h).

Celle-ci existe peut-être dans une grande partie du Sud-Est de la France où elle doit rester confondue avec *bicolorata*, qu'elle semble remplacer dans la zone de l'olivier.

Corsica weissi Drdt. ne peut être distingué avec certitude de *bicolorata* que grâce à l'examen des armures génitales mâles, d'ailleurs très peu différentes l'une de l'autre dans ces deux espèces ; cependant il peut en être séparé grâce à un caractère assez constant : l'absence totale d'écailles jaunâtre sur les ailes antérieures, chez *corsica weissi*.

Atlanto-méditerranéen. — Sud-Est, plus particulièrement zone de l'olivier. Alpes-Maritimes : Nice, Vence, etc. — Bouches-du-Rhône : St-Martin-de-Crau, environs d'Arles (R. Henriot). — Basses-Alpes : St-

Michel-l'Observatoire (C. Dufay). — Vaucluse : Sorgues-sur-Ouvèze (R. Henriot). — Pyrénées-Orientales : Banyuls (C. Dufay), Collioure (de Graslin, de Lajonquière). — Loire : Mont Pilat (C. Dufay. « Deuxième Supplément au Catalogue des Lépidoptères de la région lyonnaise ». *Bull. Soc. Linn. Lyon,* 1959 (6), p. 176).

IV-V, VII-VIII. — Chenille sur Composées.

Hadena ruetimeyeri Boursin, 1951 (*Miselia ruetimeyeri,* n° 438 bis) [fig. 35].

Mitt. Schweiz. ent. Ges., XXIV (4), p. 401, fig. 1 et 2 ; armure génitale mâle, fig. 8).

Cet *Hadena* ressemble superficiellement à *lepida capsophila* Bsd. (= *carpophaga* Bkh.), mais il en diffère nettement par le tracé de la ligne subterminale, aux antérieures, blanchâtre, continue et seulement très légèrement festonnée entre les nervures 2 et 4, non brisée en W ; par la coloration générale d'un brun-grisâtre avec les parties claires d'un gris pâle tendant un peu vers le lilas ; enfin par l'orbiculaire très grande et bien développée. L'armure génitale mâle est bien différente de celle de *lepida,* l'extrémité des valves n'est pas tronquée perpendiculairement à la base du cucullus, mais obliquement, et la base du cucullus, lui-même élargi vers le bas, est moins étranglée et plus allongée.

Connu seulement des Pyrénées : Porté, Pyrénées-Orientales, 2 ♂♂, 14-VII-1939 (E. Rütimeyer, type) ; id., 1 ♂, 4-VII-1952 (J. Bourgogne). — Gèdre (Hautes-Pyrénées), 1 ♂, 10-VII-1929 (G. du Dresnay, coll. Museum National).

VII. — Biologie inconnue.

Hadena gedrensis Schawerda, cité en addendum page 341 du Catalogue Lhomme, et **H. barretii diniensis** Turner, cité page 721, tous deux sous le numéro commun 415 bis, ne sont, d'après Ch. Boursin, que des formes ou des races de *H. luteago* Schiff. (n° 415).

Il n'y a donc pas lieu de les considérer comme espèces à ajouter au Catalogue lui-même, et il convient de les rayer de l'addendum.

Hadena luteocincta Rambur, 1834 (*Miselia luteocincta,* n° 440 bis) [fig. 6].

Cet *Hadena* est signalé dans le Catalogue Lhomme en tant que forme de *H. filigrama* Esp., mais avec l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'une espèce distincte, selon Ch. Boursin. Il a été démontré qu'il s'agit d'une espèce complètement distincte de *filigrama* (Draudt. « Revision einiger *Dianthoecia-Gruppen* », *Ent. Rundschau,* 1934, p. 20).

Luteocincta est bien plus petit et plus clair que *filigrama* et ne peut être confondu avec celui-ci ; sa coloration générale est d'un gris bleu mêlé de blanc, sans teinte verte ni olive.

Méditerranéo-asiatique. — Aux localités citées dans le Catalogue, il faut ajouter les suivantes. Alpes-Maritimes : Menton (J. F. Aubert). — Basses-Alpes : St-Michel-l'Observatoire, assez commun (C. Dufay). —

Pyrénées-Orientales : St-Paul-de-Fenouillet (Ph. Henriot). — Lozère : Meyrueis (Henriot).

VI-VII-VIII. — Chenille sur *Silene*.

Hadena clara Staudinger, 1901 (*Sideridis clara*, n° 474 bis) [fig. 9].

H. clara a été reconnu comme une espèce distincte de *caesia* Schiff. (n° 474) par Ch. Boursin (*Zs. Wien. ent. Ges.*, 1959, p. 113-131, pl. V-XI) et a été signalé pour la première fois de France par le même auteur (*ibid.*), qui l'a fait figurer (*ibid.*, pl. 5, fig. 8 ; pl. 6, fig. 19-23 et 29-33) ainsi que ses armures génitales (*ibid.*, pl. 8, fig. 4 ; pl. 9, fig. 7-8 et pl. 11, fig. 23). Celles-ci ont été représentées schématiquement dans cette revue (*Alexanor*, II, 1961, p. 30-32).

En effet *clara* Stgr est très peu différent extérieurement de *caesia* Schiff. mais s'en distingue aisément grâce à l'examen des valves des mâles et des derniers sternites abdominaux des femelles (cf. *Alexanor*, 1961, p. 31).

Méditerranéo-asiatique.

Ssp. *alpina* Brsn, 1959 (*ibid.*). Hautes-Alpes : Aiguilles (Type, Ph. Henriot ; R. Poivre), Col du Galibier (J. Wolfsberger), Pelvoux, à proximité du Refuge Cézanne (C. Dufay et E. de Laever), Ailefroide, 6 ex., VII-1961 (A. Dumez).

Ssp. *dujardini* Brsn, 1959 (*ibid.*). Alpes-Maritimes : St-Martin-Vésubie (type, Leblanc), La Madone-des-Fenêtres, haute vallée de la Gordolasque (Dr. R. Roques).

VI-VIIII. — Biologie inconnue.

Heliophobus texturata Alpheraky, 1892 (*Hadena texturata*, n° 447 bis) [fig. 7].

Seitz, III, p. 79, pl. 19 g, et suppl. III, p. 109.

Y. de Lajonquière a signalé pour la première fois de France cette espèce, d'après un exemplaire qu'il a pris à Val d'Isère (Savoie) (*Rev. fr. Lép.*, XV (6), 1956, p. 140, pl. IV) et qui a été figuré (*ibid.*, pl. IV, fig. 1 et 2). L'armure génitale mâle de *texturata* Alph. est représentée dans une étude de G. Warnecke sur cette espèce (*Zs. Wien. ent. Ges.*, 28, 1943, p. 19-23).

Diffère de *reticulata* Goeze par sa coloration générale d'un brun noir sans aucun reflet rosé sous certaines incidences, par les lignes transverses non géminées, blanches au lieu de jaunâtres, et divers autres caractères donnés par Lajonquière (*op. cit.*).

Répandu en Asie centrale et en Europe centrale (Bohême, Autriche, Styrie, Carinthie, Tyrol, Suisse, Valais, Tessin) (cf. J. Wolfsberger, *Nachrichtenbl. Bayer. Ent.*, VI (10), 1957, p. 95-101, et *Zs. Wien. ent. Ges.*, 39, 1954, p. 115, pl. 10, une carte).

Savoie : Val d'Isère, 1 ♀, 9-VIII-1954 (Y. de Lajonquière).

VII-VIII. — Biologie inconnue.

Conisania leineri Freyer (n° 478).

Selon Ch. Boursin, cette espèce n'existe pas en France où sa présence

paraît impossible. Ses mentions dans le Catalogue Lhomme résulteraient d'erreurs de détermination, car il n'en existe aucun exemplaire français dans la collection Oberthür, ni dans la collection Millière, comme l'avait déjà signalé Staudinger.

Mythimna alopecuri Boisduval, 1840, forme *syriaca Osthelder*, 1933. (*Cirphis alopecuri*, n° 489 bis) [fig. 33].

Ce Noctuide a été découvert en France par E. de Laever (*Rev fr. Lép.*, XIII, 1952, p. 282, pl. XIII, fig. 3, 4) ; je l'ai pris personnellement peu de temps après (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1953 (10) p. 244).

C'est Ch. Boursin qui a signalé que *syriaca* Osth., décrit de Marasch, est une forme d'*alopecuri* Bsd., et non de *scirpi* Dup., espèces fort distinctes mais assez semblables extérieurement (*Zs. für Lep.*, II, 1952, p. 58, paragr. 49). *Alopecuri syriaca* diffère extérieurement de *sicula scirpi* Dup. par sa coloration généralement d'un bistre jaune sableux terne, sans reflet rosé comme *scirpi*, en particulier sous la lumière artificielle, et par la présence à peu près constante de petits points noirs marginaux, très distincts, internervuraux et situés à la base des franges des ailes antérieures, souvent plus nets en dessous qu'en dessus. Les armures génitales mâles sont différentes (cf. E. de Laever *op. cit.*, pl. XIII, fig. 4 et 5).

Méditerranéo-asiatique : sud de la Russie, Anatolie, Roumanie, sud-est de la France (régions sèches et arides). — Basses-Alpes : Volonne (E. de Laever), St-Michel-l'Observatoire (C. Dufay) où il est assez commun, Digne (E. de Bros), Moustiers-Sainte-Marie (M. Choul). — Drôme : Montbrun-les-Bains (R. Henriot). — Ardèche : La-Voulte-sur-Rhône (E. de Laever), Vallon-Pont-d'Arc (J. Baraud). (Cf. de Bros. *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1955 (4), p. 96 ; C. Dufay, *id.*, 1959 (3), p. 95 ; J. Baraud, *id.*, 1960 (7), p. 210).

IV-VI, VII-VIII. — Biologie inconnue.

Mythimna sicula Tr. et **Mythimna scirpi** Dup. (*Cirphis sicula*, n° 485 et *Cirphis scirpi*, n° 489).

Ces deux *Mythimna* ne sont pas deux espèces distinctes comme cela est indiqué dans le Catalogue Lhomme, mais ils constituent en réalité, ainsi que l'ont démontré U. Rocci et E. Turati (*Mem. Soc. ent. Ital.*, 1933, p. 285-293) et comme le rappelle Ch. Boursin (*Amat .de Papillons*, VIII, 1937, p. 296), une seule et même espèce, polymorphe. Il y a donc lieu de réunir les citations de ces deux formes en une seule rubrique spécifique.

CUCULLIINAE

Cucullia argentea Hufnagel, 1766 (n° 497 bis) [fig. 36].

Spuler, I, p. 275, pl. 49, fig. 4. Culot, II, p. 124, pl. 62, fig. 14 et 15. Seitz, III, p. 102, pl. 26 a.

Cette noctuelle si caractéristique, aux ailes antérieures d'un vert clair et ornées d'assez larges taches argentées, vient d'être capturée

en un exemplaire dans les Bouches-du-Rhône. Elle avait été signalée de la Forêt de la Coubre, près de Royan (Charente-Maritime) il y a trente ans (J. Mauny, *Rev. fr. Lép.*, XI, 1947, p. 170), mais les six exemplaires qui y auraient été capturés en juin 1930 et 1931 n'ont pu être vérifiés par les spécialistes ; d'autre part, on a pu penser que ces captures exceptionnelles, d'une espèce eurasiatique connue au plus près de Suisse, Allemagne, et Autriche, pouvaient provenir d'essais d'acclimatation volontaires, à partir de chrysalides vivantes importées d'Allemagne. En effet, rien n'est venu, depuis, confirmer l'existence de ce *Cucullia* dans l'Ouest de la France, en dehors des indications récemment fournies par M. Mauny.

Cependant, un exemplaire vient d'être pris près de la côte méditerranéenne, et à proximité d'un port pétrolier, ce qui peut laisser supposer une introduction accidentelle, à partir de l'Est de l'Europe. (Voir article J. Bourgogne dans le présent fascicule : *Alexanor*, II, 1962, p. 188).

Eurasiatique. — Bouches-du-Rhône : Ponteau-Saint-Pierre (dans la chaîne de la Nerthe, à 1 km de la mer et 3-4 km du port de Lavéra), 1 ex. pris à la lumière, 16-VIII-1961 (L. Bigot).

VI-VIII. — Chenille sur *Artemisia*.

Espèce à rechercher pour confirmation de son indigénat en France.

Cucullia wredowi Costa, 1832 (= *leucanthemi* Rbr), (n° 506 bis) [fig. 11].

Seitz, suppl. III, p. 122, pl. 16 a.

Ainsi que l'hypothèse en est émise dans les addenda au Catalogue (p. 723), ce *Cucullia* appartient à la faune française, car les signalisations de *chamomillae* Schiff. des rives de la Méditerranée se rapportent bien à *wredowi* Costa. Celui-ci a été séparé de *chamomillae* par Sohn-Rethel (*Iris*, 43 (1), 1929, p. 9-11, pl. I, fig. 1-4).

Il diffère de *chamomillae* par la côte des ailes antérieures plus brune chez le mâle, la réniforme un peu plus apparente par son contour plus marqué, les stries noires longitudinales presque obsolètes, enfin par les crêtes abdominales moins développées, ainsi que par les armures génitales.

Méditerranéo-asiatique. — Localisé au littoral méditerranéen. Alpes-Maritimes : Nice, Cap-Ferrat (Dujardin), etc. — Bouches-du-Rhône : Arles (R. Henriot). — Pyrénées-Orientales (selon Oberthür).

XI-H-IV. — Chenille sur *Achillea millefolium*.

Cucullia caninae Rambur, 1833 (n° 515).

Toutes les signalisations de *C. blattariae* Esp. (n° 515) sont à rapporter en réalité à *C. caninae* Rambur, selon Ch. Boursin (Rehfous. *Bull. Soc. ent. Suisse*, 23 (4), 1950, p. 421).

C. caninae Rbr existe, en plus des régions signalées dans le Catalogue Lhomme, dans le Lyonnais (Catalogue des Lépidoptères de la Région Lyonnaise, 1er supplément, *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1955 (6), p. 151, et 2e suppl., *id.*, 1959. (6), p. 177).

Episema glaucina Esper, 1789 (*Derthisa glaucina,* n° 543).

L'espèce française citée dans le Catalogue Lhomme sous le n° 543 n'est pas *E. trimacula* Schiff. (1775), qui n'est pas connu de France, mais *E. glaucina* Esp., qui en est bien distinct, et auquel appartiennent les formes *dentimacula* Hb., *hispana* Bsd., et *unicolor* Dup. La f. *grueneri* Bsd. constitue en réalité une autre espèce. La f. *tersina* Stgr appartenant à *trimacula,* non française, les exemplaires de *glaucina* homologues de cette forme sont la *f. tersoides* Brsn (selon Ch. Boursin, « Eine seit 175-Jahren verkannte europäische *Derthisa*-Art », *Zs. Wien. ent. Ges.,* 1951, p. 44-51).

Cette dernière, *tersoides* Brsn, n'est pas très rare à St-Michel-l'Observatoire (Basses-Alpes) d'où je l'ai déjà signalée (*Bull. Soc. Linn. Lyon,* 1953, 4, p. 111).

Episema grueneri Boisduval, 1832 (= *ramburi Zerny*) (*Derthisa grueneri,* n° 543 bis) [fig. 37].

Culot, I, p. 172, pl. 32, fig. 1. Seitz, suppl. III, p. 132, pl. 17 a, 17 b.

Cette espèce a été distinguée de la précédente par Zerny sous le nom de *ramburi* Zny (*Eos,* 3, 1927, p. 374-75, 2 fig.), mais *grueneri* Bsd. a priorité sur celui-ci (Ch. Boursin, *Zs. Wien. ent. Ges.,* 1951, p. 45, et *Zs. für Lep.,* II (1), 1952, p. 60, paragr. 55).

E. grueneri est très voisin extérieurement de *glaucina,* et, comme celui-ci, polymorphe. Il est signalé dans le Catalogue Lhomme, mais seulement en tant que forme de *trimacula,* par erreur. Ses citations qui y figurent sont donc à rapporter à *grueneri* Bsd., *bona sp.*

La forme la plus fréquente a les ailes antérieures presque blanches avec les dessins noirs réduits à deux taches noires dans la cellule : la réniforme est étranglée en son milieu, un peu en forme de sablier, ce qui permet de la distinguer extérieurement des formes claires de *glaucina.* Les armures génitales sont différentes.

Atlanto-méditerranéen : Afrique du Nord, Péninsule Ibérique, sud-est de la France. — Bouches-du-Rhône : St-Martin-de-Crau (Homère). Arles-Trinquetaille (R. Henriot).

VIII. — Chenille inconnue, probablement sur Graminées.

Lithophane consocia Borkhausen, 1792 (= *ingrica* H.S.) (n° 556).

Dans les addenda du Catalogue Lhomme (p. 725), cette espèce est indiquée comme « à classer parmi les espèces douteuses » en France. Mais, depuis, elle a été trouvée effectivement en France. Haute-Savoie : plateau d'Assy, 1 ♂, 20-IV-1939 (G. Praviel, *Rev. fr. Lép.,* X, 1945, p. 145) et 7 ♂♂, III-IV-1947 (R. Poivre, *id.,* XI, 1948, p. 345).

Lithophane leautieri Boisduval, 1829 (*Graptolitha leautieri,* n° 557).

Ainsi que l'a démontré assez récemment Ch. Boursin (*Bull. Soc. Linn. Lyon,* 1957 (2), p. 19-23), l'espèce française citée dans le Catalogue Lhomme n'est pas *L. lapidea* Hb., qui n'est pas connu à l'ouest de Florence, mais *L. leautieri* Bsd. à laquelle toutes les citations de *lapidea* Hb. dans le Catalogue doivent s'appliquer en réalité.

Leautieri Bsd. comprend plusieurs sous-espèces (cf. Ch. Boursin, *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1957 (2), p. 19-23, et (3), p. 60-65) :

Ssp. *nicaeensis* Brsn (très grande taille : 43 mm). Alpes-Maritimes : Nice, La Colle, Cap-Ferrat, Bellet, Cagnes-sur-Mer, Menton, Cannes, etc.

Ssp. *hesperica* Brsn (coloration d'un gris foncé quelquefois un peu brunâtre, à dessins très accentués). Ouest et sud-ouest de la France. Gironde : Marsas (type), Mazères, Ste-Foy-la-Grande, Picon. — Dordogne : Port-Ste-Foy.

Ssp. *cyrnos* Brsn (très clair, presque blanchâtre, dessins peu accentués). Corse.

Leautieri est connu d'Afrique du Nord, Espagne, Midi de la France, Valais et sud de l'Angleterre (élément atlanto-méditerranéen).

Conistra alicia Lajonquière, 1939 (n° 610 bis) [fig. 12].

Rev. fr. Lép., IX, 1939, p. 224.

Ce *Conistra* a été distingué des espèces voisines, *vaccinii* L. et *ligula* Esp. par Y. de Lajonquière (*loc. cit.*) et a fait l'objet d'une étude de Y. de Lajonquière et Ch. Boursin (*Mém. Mus. Hist. nat.*, n^lle^ série, 18 (4), 1943, p. 161-189, 4 pl., 9 fig.) où elle est abondamment figurée (pl. X, fig. 1-12 ; pl. XI, fig. 1-18 ; armures génitales mâles : pl. XII, fig. 1-6).

Alicia diffère de *ligula* et *vaccinii* par sa taille un peu plus grande. Il se distingue de *ligula* par l'apex des ailes antérieures non anguleux ni saillant comme chez cette dernière, mais arrondi comme chez *vaccinii* ; les fasciculations des antennes, chez les mâles, sont nettement plus longues chez *alicia* ; les ailes postérieures n'ont jamais un net éclaircissement antémarginal, commes celles de *ligula* et de *vaccinii*, mais présentent une ligne postmédiane plus ou moins nette sur une moitié basilaire plus claire, ce que n'ont ni *vaccinii*, ni *ligula*.

La coloration générale d'*alicia* est très variable, gris-brunâtre, brun-rougeâtre ou roussâtre, ou brun-chocolat, quelquefois même noire ; les nervures peuvent ressortir en plus clair du fond de l'aile.

Atlanto-méditerranéen. — Pyrénées-Orientales : Vernet-les-Bains (type, de Lajonquière). — Bouches-du-Rhône : Arles-Trinquetaille (R. Henriot). — Vaucluse : Sorgues-sur-Ouvèze (R. Henriot). — Gard : Villeneuve-les-Avignon (P. Nepveu). — Basses-Alpes : St-Michel-l'Observatoire (C. Dufay). — Alpes-Maritimes : Nice (F. Dujardin). — Rhône : Saint-Genis-Laval (C. Dufay), Lyon-Point-du-Jour (R. Mouterde), Ecully (Clerc), St-Rambert-l'Ile-Barbe (C. Denninger), St-Didier-au-Mont d'Or, Condrieu (E. Roman). — Ain : Trévoux (R. Martin), la Pape, Neyron (E. Roman). (Cf. P. Nepveu, *Rev. fr. Lép.*, XIII, 1952, p. 179 ; C. Dufay, *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1953 (4), p. 111 ; suppléments au Catalogue des Lépidoptères de la Région Lyonnaise, *id.*, 1955 (6), p. 151 et 1959 (6), p. 177). — Var : Pont de Garruby près les Salles, X-1961 (C. Dufay).

X-H-IV. — Biologie inconnue.

Agrochola meridionalis Staudinger, 1871 (*Amathes meridionalis*, n° 619 bis) [fig. 14].

Culot, II, p. 84, pl. 54, fig. 16. Seitz, suppl. III, p. 152, pl. 19 a).

A. meridionalis figure dans le Catalogue Lhomme, mais seulement comme une forme de *litura* L., alors qu'il s'agit en réalité d'une espèce distincte de celle-ci, selon Ch. Boursin (*Zs. Wien. ent. Ges.*, 1955, p. 246) qui a fait figurer l'armure génitale mâle de *meridionalis* (*id.*, pl. 26, fig. 5) avec celles des espèces voisines.

Il se distingue facilement de *litura* L. par les antérieures plus élancées, et d'un gris-lilas pâle avec une ombre médiane d'un roux ferrugineux.

Aux localités citées, il convient d'ajouter les suivantes. Pyrénées-Orientales : Vernet-les-Bains. — Basses-Alpes : St-Michel-l'Observatoire (C. Dufay). — Atlanto-méditerranéen typique.

IX-XI. — Biologie inconnue.

(*A suivre*)

Planche IV

1. *Scotia turatii* Stndf., ♂, St-Michel-l'Observatoire (B.-Alpes).
2. *Chersotis rectangula* Schiff., ♂, Montagne de Lure (B.-Alpes).
3. *Chersotis andereggii* Bdv., ♀, Les Vigneaux (H.-Alpes).
4. *Ochropleura nigrescens* Höfner, ♀, Forêt de Mélan (B.-Alpes).
5. *Discestra stigmosa atlantica* Brsn, ♂, Ile d'Aix (Char.-Mar.).
6. *Hadena luteocincta* Rbr, ♂, St-Michel-l'Observatoire.
7. *Heliophobus texturata* Alph., ♂, Nord-Tyrol.
8. *Mamestra corsica weissi* Drdt, ♂, St-Michel-l'Observatoire.
9. *Hadena clara* Stgr, ♂, Pelvoux : refuge Cézanne (H.-Alpes).
10. *Chloridea nubigera* H.-S., ♂, St-Genis-Laval (Rhône).
11. *Cucullia wredowi* Costa, ♀, Nice.
12. *Conistra alicia* Laj., ♀, St-Genis-Laval.
13. *Agrochola blidaensis* Stertz, ♂, Villenave d'Ornon (Gironde).
14. *Agrochola meridionalis* Stgr, ♂, St-Michel-l'Observatoire.
15. *Oxycesta serratae* Zny, ♂, Puerto-Lumbreras (Murcia), Espagne.
16. *Cryphia pallida* B.-B., ♂, St-Michel-l'Observatoire.
17. *Cryphia ochsi* Brsn, ♂, St-Michel-l'Observatoire.
18. *Cryphia rectilinea auberti* Brsn, Nice.
19. *Cryphia simulatricula* f. *lusitanica* Drdt, ♀, St-Michel-l'Observatoire.
20. *Caradrina noctivaga* Bell., ♂, St-Michel-l'Observatoire.
21. *Caradrina proxima* Rbr, ♂, Sorgues-sur-Ouvèze (Vaucluse).
22. *Hoplodrina hesperica* Dufay & Brsn, ♂, St-Michel-l'Observatoire.

22 A. *Standfussiana nictymera carriei* Brsn, ♀, La Bessée-s-Durance (H.-Alpes), B. Pognant leg., coll. H. de Toulgoët.

22 B. *Standfussiana wiskotti* Stndf., ♀, Col du Galibier (H.-Alpes), coll. C. Herbulot.

Tous les exemplaires des fig. 1 à 22 *in* coll. C. Dufay.

N° 1 à 22 : photos C. DUFAY

Noctuides de France

RÉVISION DES PYRAUSTIDAE DE FRANCE (suite)

par H. Marion

Genus Heliothela Guenée (1854)

(Species, VIII, p. 152)

Monotypique. Typus generis : *atralis* Hb.

Aux ailes antérieures, 10 écartée de 9, 8 et 9 bien séparées ; ce caractère très exceptionnel semble avoir échappé à tous les auteurs jusqu'ici. Gnathos présent, mais infonctionnel, divisé en deux bras soudés à la base sur le tegumen ; valves sans organes secondaires, mais la costa est élargie en palette à sa base. Ocelles présents, palpes maxillaires très développés, tablier atrophié. Les caractères de nervation indiqués par Hampson ne s'appliquent pas à *atralis* Hb. pourtant reconnu par lui comme type du genre.

Dans *Arkiv for Zoologi,* Série 2, Bd 13, Nr 17, p. 437 (1961), le Dr Amsel indique que le genre *Heliothela* ne trouverait place dans aucune des sous-familles décrites jusqu'ici, considérant le gnathos chez ce genre comme fonctionnel. Je considère comme gnathos fonctionnel un gnathos entier dont l'articulation est mobile, uncus et gnathos pouvant fonctionner comme un bec d'oiseau : celui des *Crambinae* ou des *Scopariinae* par exemple. Ici, il ne subsiste plus que les deux bras séparés du gnathos et ils sont soudés par leur base au tegumen : il est d'une évidence incontestable que le gnathos n'est plus entier et bien incapable de fonctionner. C'est le premier stade vers la disparition, tel qu'on le trouve chez d'autres groupes : rhopalocères, tordeuses, etc. *Heliothela* est donc bien à sa place parmi les *Pyraustinae* (*s. str.*) et il n'est pas nécessaire de créer pour ce genre la tribu *Heliothelini.* (Amsel, suivant les vues de Börner, ramène la superfamille *Pyraloidea* au rang de famille et les sous-familles généralement admises au rang de tribus. Ses tribus correspondent aux sous-familles du présent travail).

1. H. atralis Hb. (pl. I, fig. 79)

12 mm. Brun noirâtre, dessins indistincts, sauf une tache claire aux 2/3 de la côte des ailes antérieures ; un semis d'écailles métalliques plombées. Ailes postérieures avec une tache discale claire.

Genitalia : pl. H, prép. n° 603 ; la fig. 603a représente les sclérifications de la vesica.

Toute la France, mais rare et localisé.

2. H. praegalliensis Frey. (pl. , fig.) (1).

9 mm. Beaucoup plus petit que le précédent, plus noir, les taches claires beaucoup plus réduites ; le semis d'écailles métalliques bleu vif. Espèce bien distincte, souvent considérée à tort comme forme alpine d'*atralis*. L'exemplaire dont je figure les genitalia a été capturé au Col de Vizzavona (Corse) par C. HERBULOT. Bien qu'il soit parfaitement conforme à la description originale, je ne suis pas absolument sûr que ce soit bien l'espèce des Alpes dont je n'ai pu me procurer aucun exemplaire en raison de son extrême rareté. S'il n'en était pas ainsi, l'espèce figurée ici serait nouvelle.

GENITALIA : pl. H, prép. n° 765 ; fig. 765a, sclérifications de la vesica.

Espèce alpine excessivement rare. Le Catalogue Lhomme en signale un seul exemplaire du British Museum, capturé à Larche (B.-A.)

Genus Catharia Lederer (1863)

(*Wien. ent. Monat.*, 1863, *p.* 353)

Monotypique. Typus generis : *pyrenaealis* Dup.

4 et 5 tigées aux ailes postérieures. Uncus large, arrondi, aplati en bec de canard, épineux. ; valves simples, sans aucun organe secondaire. L'unique espèce ressemble à celles du genre *Metaxmeste* (*Titanio* auct. *pro parte*) avec lesquelles elle a toujours été placée jusqu'ici. Mais c'est là seulement un phénomène de convergence très général chez les espèces des hautes altitudes et qu'on retrouve chez des groupes très divers. *Catharia* avait été créé à juste titre par LEDERER ; on ne comprend pas pourquoi il n'a pas été conservé par HAMPSON, la nervation, à elle seule, en justifiant l'existence. Le type de genitalia : absence de gnathos, uncus large et épineux, ne laisse aucun doute sur la place qu'il convient d'assigner à ce genre.

C. pyrenaealis Dup. (pl. I, fig. 70 [dessus], fig. 71 [dessous])

18-20 mm. Entièrement noirâtre en dessus. Ailes antérieures : ligne basilaire indistincte, postmédiane formant un grand arc autour de la cellule, puis un plus petit au-dessus du dorsum, ces deux arcs se raccordant en un angle aigu sous la cellule ; les macules forment trois grosses taches noires dans le champ médian ; une rangée terminale de taches claires à la base des franges, celles-ci gris clair, coupées de deux filets foncés. Ailes postérieures avec une ligne transverse sinueuse. Dessous comme dessus, mais beaucoup plus contrasté, les parties claires pouvant aller jusqu'au blanc, comme chez l'exemplaire figuré. Tête et pattes garnies de longs poils noirs hérissés.

GENITALIA : pl. H, prép. n° 761. La figure donnée par MULLER-RUTZ (*Bull. Soc. ent. suisse*, XIV, pl. III, Berne, 1927-1931) ne peut

(1) La planche paraîtra ultérieurement.

concerner cette espèce. Elle paraît représenter les genitalia de *Metaxmeste schrankiana.*

Les trois genres qui composent ce groupe sont relativement isolés et n'ont aucune proche parenté, ni entre eux, ni avec d'autre de la sous-famille, au moins en ce qui concerne notre faune.

DEUXIEME GROUPE DE GENRES

Chez les genres de ce groupe, les valves portent une sella garnie de poils, de cils, d'écailles ou d'épines, mais pas d'editum de lamelles spéciales.

Genus Pyrausta Schranck (1802)

(Fauna Boica, p. 163)

Typus generis : (*punicealis* Schiff.) = *purpuralis* L., désigné par Guenée en 1864 (Species, VIII, p. 165)

Pyrausta est un des genres passe-partout d'Hampson. Il y plaçait un grand nombre d'espèces qui n'avaient en commun que l'absence de critères externes nécessaires à un meilleur classement. Les genitalia permettent d'en restreindre le sens à un groupe parfaitement homogène. L'uncus est allongé, subtriangulaire, cilié, mais non épineux ; les valves portent une sella bien distincte portant des cils et souvent quelques écailles, de développement modéré ; la vesica est armée de fibrilles ou de cornuti qui manquent souvent, même chez les espèces où ils existent cependant, ce qui laisse supposer qu'ils peuvent être perdus lors de la copulation. Le tablier est peu développé, parfois tendant à se plier sur sa ligne médiane. 10, aux ailes antérieures, est généralement bien séparée de 8+9. Stemmates présents ; palpes maxillaires généralement dilatés par des écailles. Les caractères des tibias médians permettent de séparer deux sous-genres :

a. Tibias médians dilatés et recouverts d'écailles rugueuses : sous-genre *Pyrausta* s. str.

b. Tibias médians non dilatés, avec des poils : sous genre *Syllythria* Hb.

Clé des espèces

1. Espèce entièrement noire ..... **nigralis**
— Espèce autrement colorée 2
2. Espèce noire à dessins blancs 3
— Espèce autrement colorée 4
3. Une ligne transverse peu sinueuse ..... **cingulata**
— Une ligne transverse très sinueuse et souvent deux points blancs (qui manquent parfois) ..... **nigrata**

4. Ailes antérieures pourpre foncé avec une seule ou pas de tache jaune 5
— Ailes antérieures pourpres avec plusieurs taches jaunes, ou bien colorées autrement 7

5. Jamais de tache jaune, deux lignes transverses grises **acontialis**
— Une tache jaune sous la côte, souvent nulle, pas de lignes transverses grises 6

6. Bande des ailes postérieures jaune, pas de tache bleuâtre au milieu des ailes antérieures ..... **obfuscata**
— Bande des ailes postérieures blanchâtre, une grosse tache bleuâtre au milieu des ailes antérieures, au-dessus du dorsum .... **porphyralis**

7. Ailes antérieures jaune et pourpre (ou rose) 8
— Ailes antérieures autrement colorées 13

8. Ailes postérieures grises 9
— Ailes postérieures noires avec bande jaune 11

9. Ailes antérieures avec le termen jaune (parfois seulement un bande très étroite) ..... **sanguinalis**
— La teinte rose atteint les franges 10

10. En dessous, apex des ailes antérieures violet ..... **virginalis**
— En dessous, apex des ailes antérieures gris ..... **castalis**

11. Ailes postérieures, en plus de la bande jaune, avec une tache costale jaune ..... **purpuralis**
— Pas de tache costale jaune en plus de la bande aux ailes postérieures 12

12. Bande jaune des ailes postérieures partant de la côte **aurata**
— Bande jaune des ailes postérieures largement séparée de la côte par du noir ..... **falcatalis**

13. Ailes antérieures variant de gris à brun rouge ou pourpré, ailes postérieures avec une ou deux bandes diffuses ..... **cespitalis**
— Ailes antérieures comme ci-dessus, mais les postérieures noires avec une bande blanchâtre bien nette ..... **porphyralis**

Subgenus Pyrausta Schranck s. str.

Tibias médians dilatés et rugueux

1. P. nigralis F. (pl. I, fig. 83).

18 mm. Entièrement d'un noir profond, dessus et dessous. Seuls, les palpes sont blancs en dessous.

Genitalia : pl. H, prép. n° 774.

Zone subalpine, très localisé.

2. P. nigrata Sc. (pl. I, fig. 82).

16 mm. Ailes antérieures noires avec un semis d'écailles brun rouge (visible à la loupe), avec une bande transverse blanche très sinueuse, en outre une partie de la ligne basilaire et une tache discale blanches qui peuvent manquer. Dessous comme dessus, mais, de plus, une large tache blanche au-dessus du dorsum des ailes antérieures.

Genitalia : pl. H, prép. n° 773.

Commun, toutes régions.

3. P. acontialis Stgr. (pl. VI, fig. 85).

15-17 mm. Ailes antérieures à fond noir, densément semé d'écailles d'un pourpre vif devenant gris bleu vers le termen, traversées de deux lignes gris clair : la basilaire forme un coude sous la côte et descend droite et très oblique vers la base ; la postmédiane forme un angle très ouvert. Dessous beaucoup plus clair. Ailes antérieures avec une bande costale, la réniforme et toute la zone dorsale blanches. Palpes, corps et pattes, gris argenté en dessous, concolores en dessus.

Genitalia : pl. I, prép. n° 777

Espèce espagnole qui atteint quelques localités des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault.

4. P. obfuscata Sc. (pl. I, fig. 84).

13 mm. Ailes antérieures noir pourpre avec une petite tache jaune sous la côte qui manque souvent. Ailes postérieures noires avec une bande médiane jaune. En dessous, base de la côte, grosse tache discale et toute la zone dorsale blanches, aux ailes antérieures. Tête, palpes et thorax pourpre foncé en dessus, gris clair en dessous ; abdomen entièrement pourpre.

Genitalia : pl. I, prép. n° 779.

France méridionale et quelques localités des régions centrale et septentrionale.

5. P. falcatalis Gn. (pl. VI, fig. 89).

20 mm. Ailes antérieures pourpre foncé avec deux grosses taches jaune d'or formant la postmédiane, le champ basilaire parsemé de jaune. Ailes postérieures noires avec une large bande jaune qui commence loin de la côte. Dessous comme dessus, en outre la base de la côte et toute la zone dorsale gris-blanc, aux ailes antérieures ; ailes postérieures avec le champ basilaire lavé de clair.

Genitalia : pl. I, prép. n° 566.

Connu seulement de la région de St-Martin-Vésubie, en France. Piémont. Très rare.

6. P. aurata Sc. (pl. VI, fig. 88).

15-17 mm. Très variable. Les exemplaires méridionaux et ceux de seconde génération, surtout les ♂♂, plus clairs et plus chargés de jaune. Ailes antérieures rouge pourpre à dessins jaune d'or : la ligne postmédiane formée par une série de taches, dont la costale est toujours bien plus grosse, champ basilaire semé de jaune. Ailes postérieures avec une bande jaune qui commence à la côte et se rétrécit vers le dorsum. Tête et thorax jaunes en dessus, blanchâtres en dessous. Dessous comme dessus, mais plus chargé de jaune.

Genitalia : pl. H, prép. n° 768.

Commun partout.

7. P. purpuralis L. (pl. VI, fig. 87).

Même taille et même aspect qu'*aurata*, mais le rouge est plus violacé et le jaune généralement plus pâle (sauf dans la forme ind. *chermesinalis*). La bande postmédiane aux ailes antérieures est généralement plus complète, surtout chez la ♀. Aux ailes postérieures, la bande est jaune citron et d'épaisseur égale sur tout son parcours (non rétrécie comme chez *aurata*) ; de plus, il y a toujours une grosse tache jaune vers la côte, à l'intérieur de la bande, qui n'existe pas chez *aurata* et une fine bandelette jaune à la base des franges.

F. ind. *chermesinalis* Gn. Plus grande, moins violacée, le jaune plus foncé ; surtout génération estivale et dans le Midi.

F. ind. *ostrinalis* Hb. Plus petite, plus violette, le jaune très pâle, dessins plus complets. Considérée par quelques auteurs comme espèce distincte ; je n'ai pas trouvé jusqu'ici, dans les éléments à ma disposition, de quoi justifier ce point de vue.

Genitalia : pl. I, prép. n° 771.

Commun partout.

8. P. porphyralis Schiff. (pl. VI, fig. 86).

17 mm. Gris foncé, parfois un peu pourpré, avec tous les dessins indistincts, sauf une tache jaune sous la côte, à l'emplacement de la postmédiane (parfois nulle) et une grande tache bleuâtre au-dessus du dorsum, souvent peu distincte. Ailes postérieures noires avec une bande blanchâtre bien nette. Dessous jaunâtre clair semé d'écailles foncées, avec des dessins gris noirâtre diffus : orbiculaire, réniforme, ligne postmédiane et une subterminale tangente à celle-ci ; ailes postérieures avec deux bandes diffuses. Parfois confondue avec *cespitalis*, s'en distingue par la tache jaune des antérieures et la bande blanchâtre nette des postérieures.

Genitalia : pl. I, prép. n° 788.

Montagnes, rare. Les indications de plaine sont suspectes en raison des confusions possibles avec *cespitalis*. Les seuls exemplaires certains que j'ai pu examiner proviennent tous de montagne.

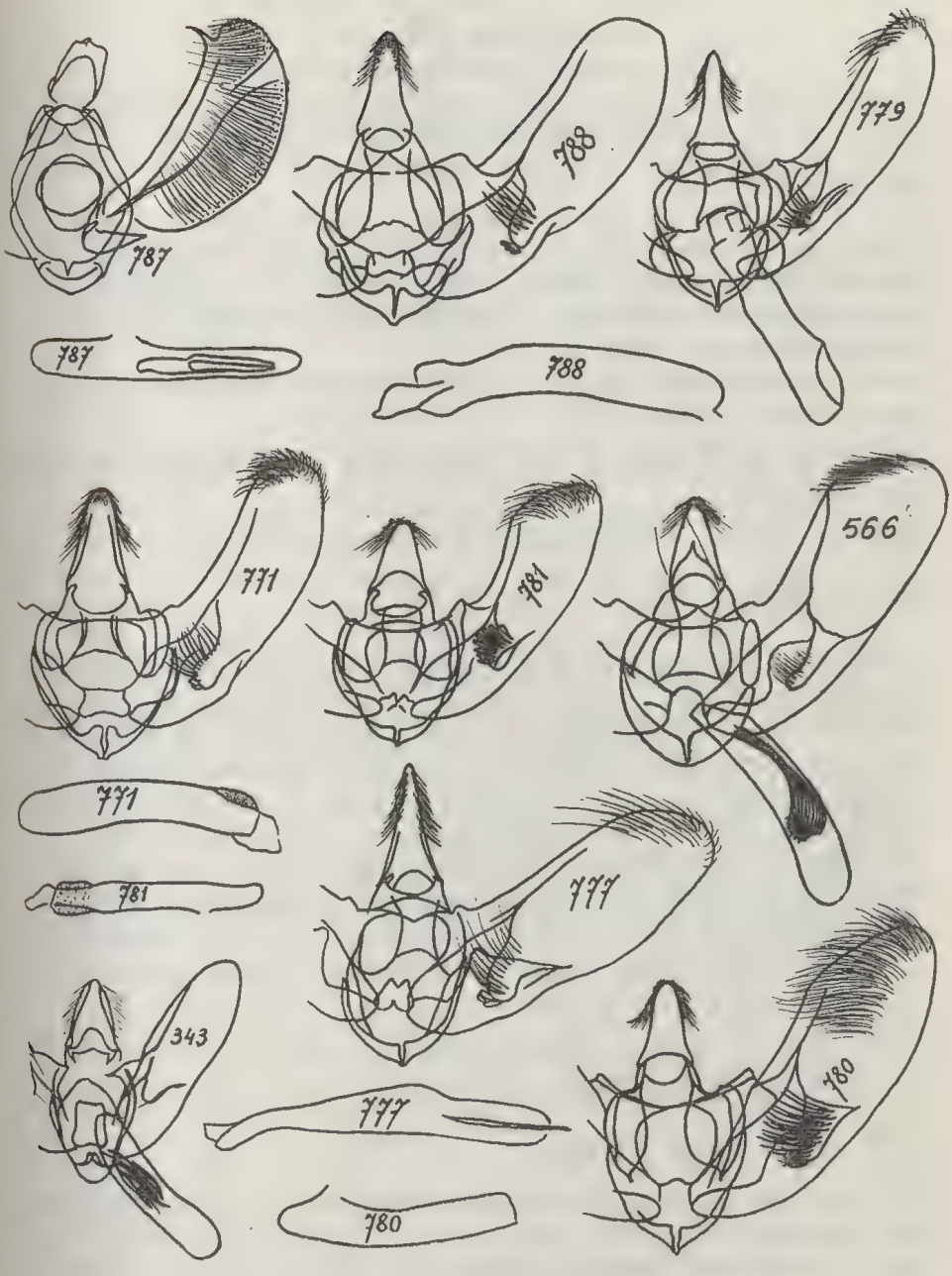

Légende de la planche I

N^os^ 343. *Pyrausta cespitalis* Schiff. — 566. *P. falcatalis* Gn. — 771. *P. purpuralis* L. — 777. *P. acontialis* Stgr. — 779. *P. obfuscata* Sc. — 780. P. *castalis* Tr. — 781. *P. virginalis Dup.* — 787. *Hellula undalis* F. — 788. *Pyrausta porphyralis* Schiff.

Subgenus Syllythria Hübner (1826)

(Verz. p. 349)

Typus generis : je désigne *sanguinalis* L.

Tibias médians non dilatés.

9. P. cingulata L.

16-18 mm. Les quatre ailes noires avec une bande transverse blanche, régulière, non sinueuse. Dessous comme dessus, mais le dorsum des ailes antérieures lavé de blanc. Franges noires devenant blanches au tornus. Touffe anale blanche.

Ssp. *vittalis* La Harpe (pl. I, fig. 81). Plus grande, bande blanche plus épaisse. Forme alpine.

Genitalia♂: pl. H, prép. n° 772. Les genitalia de *cingulata* et *vittalis* sont identiques.

Toute la France. *Vittalis* seulement en haute altitude.

10. P. cespitalis Schiff. (pl. VI, fig. 93, 94).

16-20 mm. Très variable, aussi bien pour la taille que la teinte ou l'intensité des dessins. La teinte varie de gris à brun rouge. Orbiculaire, réniforme, bandes postmédiane et subterminale plus ou moins distinctes. Ailes postérieures comme les antérieures avec deux bandes plus ou moins distinctes : une large bande médiane et une subterminale ; parfois l'aile postérieure presque entièrement éclaircie (fig. 94). Dessous comme dessus, mais plus clair, parfois sans dessins, parfois au contraire plus contrasté. Les exemplaires de printemps et ceux d'altitude sont généralement d'un gris froid ; ceux du Midi et ceux d'été souvent d'un brun chaud, particulièrement les femelles.

Genitalia : pl. I, prép. n° 343.

Très commun partout, jusqu'au dessus de 2.000 m. Paraît très tôt au printemps, dès les premiers jours d'avril.

11. P. castalis Tr. (pl. VI, fig. 90).

20 mm. Ailes antérieures à fond jaune d'or lavé de rose. Champ médian très large entièrement gris rose, ainsi qu'une étroite bande terminale et les franges. Ailes postérieures gris clair, faiblement lavées de rose. Dessous d'un gris clair presque uniforme légèrement lavé de rose ; l'apex des ailes antérieures n'est pas teinté de violet vif.

Genitalia : pl. I, prép. n° 780.

Pyrénées et Alpes méridionales, rare.

(*A suivre*)

LISTE COMMENTÉE DES OUVRAGES SUR LES LÉPIDOPTÈRES

(suite)

par Jean Bourgogne

Claude Dufay. Faune terrestre et d'eau douce des Pyrénées-Orientales. 6, Lépidoptères. I, Macrolépidoptères (Supplément à Vie et Milieu, XII, fasci. 1, 1961). Hermann éditeur, 115 bd St.-Germain, Paris, 6e.

153 pages. Format 16 × 24 cm. Prix 12 NF.

Cette faune, qui renferme près de 1.100 espèces de Lépidoptères, ne fait pas double emploi avec celles qui ont été autrefois publiées sur les Pyrénées par Ch. Oberthür et P. Rondou : non seulement elle est plus complète pour les familles qui y sont traitées, mais on y trouve une nomenclature et une systématique modernes.

L'auteur a adopté à peu de chose près la systématique générale que j'ai donnée dans le Traité de Zoologie de P.P. Grassé, en se limitant aux Macrolépidoptères conventionnels, Pyrales exclues. Pour le classement et la nomenclature à l'intérieur des familles, il a suivi les spécialistes modernes, notamment Ch. Boursin pour les Noctuelles et C. Herbulot pour les Géomètres.

Un commentaire est consacré à chaque espèce : référence à un ouvrage de détermination et répartition géographique générale (sauf pour les Géométrides), localités et sous-espèces connues des Pyrénées-Orientales, dates d'apparition, plantes nourricières.

Cet ouvrage rendra grand service aux entomologistes s'intéressant aux Lépidoptères de ce département. On pourrait en outre leur conseiller de se procurer aussi le Catalogue de Rondou (analysé dans *Alexanor*, I, 1960, p. 146) qui est encore en vente à la Société entomologique de France, 16 r. Claude Bernard, Paris, 5e ; ces deux ouvrages se complètent mutuellement. Mais pour la nomenclature et la systématique on devra obligatoirement suivre la faune de C. Dufay seule.

PRÉSENCE DE *CLOSSIANA TITANIA LEMAGNENI* PLANTROU DANS LE GARD

[Nymphalidae]

par le Docteur R. Durand

Au cours d'un voyage dans le Massif Central en 1957, nous avions récolté des *C. titania* en Lozère dans la région de St-Amand, puis nous avions fait quelques excursions plus au sud, dans les Cévennes, et nous avions noté sur le mont Espérou (montagne de Lespérou) une

très belle tourbière à *Polygonum bistorta* qui nous avait paru riche de promesses. Mais à l'époque (fin juillet) nous n'y avions rien pris d'intéressant. Nous nous proposions donc d'y revenir plus tôt en saison avec l'espoir d'y trouver *Boloria aquilonaris* et peut-être — pourquoi pas ? — *Proclossiana eunomia*. Nous avons pu mettre ce projet à exécution cette année, et le 28 juin 1961 nous montions la route du Vigan à l'Aigoual par le col du Minier. Après le col on trouve plusieurs tourbières et dans l'une de celles-ci (nous n'avons pas eu le loisir d'explorer les autres), nous avons pris trois exemplaires de *C. titania* tout à fait semblables à nos spécimens de Lozère et devant par conséquent être rattachés à la sous-espèce *lemagneni* Plantrou.

Cette capture vient confirmer la présence de *C. titania* dans les Cévennes où Madame Gaillard avait pris un ♂ en 1953 au Mont Aigoual, au grand parafeu (premier individu signalé). R. Gaillard le décrit comme étant petit et à dessins foncés très réduits sur les deux faces, caractère de la ssp. *lemagneni*.

Cette sous-espèce est donc largement répandue dans le Massif Central s'étendant très au sud, et il serait intéressant de rechercher des localités intermédiaires pour combler les lacunes de cette répartition.

CALLIMORPHA QUADRIPUNCTARIA F. *LUTESCENS* STGR ET SON ÉLEVAGE AB OVO

[Arctiidae]

par R. Olivier

Comme dans les différents départements maritimes de l'Ouest de la France, *Callimorpha quadripunctaria f. lutescens* Staudinger (ailes inférieures jaunes) existe dans la Manche. Il s'y trouve même à peu près à égalité avec la forme typique (ailes inférieures rouges).

C'est au début d'août et pendant une grande partie de ce mois qu'il y fait son apparition. Bien que son vol soit plutôt nocturne, il évolue souvent dans la journée sur les routes qui ne sont pas trop passagères, se posant volontiers au soleil sur les fleurs d'eupatoire abondant dans cette région ou sur les haies bordant les paturages.

Au cours de vacances dans le Cotentin j'ai recueilli à différentes reprises pendant ces dernières années des ♀♀ de cette belle forme et de la forme typique pour obtenir des pontes et faire des élevages ab ovo.

Avant d'en indiquer les résultats, je vais rappeler comment se déroule le cycle évolutif de ce *Callimorpha*, décrire le matériel d'élevage utilisé et préciser la plante nourricière à laquelle j'ai eu recours.

Cycle évolutif. L'incubation des œufs qui sont pondus dans le courant d'août dure une douzaine de jours. C'est donc dès la fin de ce mois ou au début de septembre que naissent les jeunes chenilles. Aussitôt écloses elles s'acheminent vers leur plante nourricière et se répandent sur les feuilles dont elles grignotent le limbe. Leur croissance est alors très lente et après avoir subi une première mue fin septembre, c'est à peine si à l'entrée de l'hiver leur taille a doublé. Pendant l'hiver elles ne font pas à proprement parler de diapause : qaund il gèle ou même si le thermomètre est voisin de zéro, elles cessent de se nourrir, se rassemblent et restent immobiles sur un abri improvisé, mais dès que la température est un peu plus clémente elles se répandent à nouveau sur les feuilles vertes pour prendre quelques bribes de nourriture.

Cette vie ralentie se poursuit ainsi jusqu'à la fin février ou jusqu'au 15 mars suivant la précocité de la saison, et dès les premiers beaux jours elles commencent leur vie active après avoir fait une nouvelle mue. Leur appétit augmente en même temps que leur taille et une troisième mue a lieu environ un mois après l'autre en avril... A taille dans le courant de mai, leur chrysalidation s'opère dans la seconde quinzaine de ce mois au milieu de quelques fils de soie tendus à fleur du sol dans un recoin propice. Après sept à huit semaines de nymphose dans ce cocon rudimentaire souvent fait de soie et de terre, le papillon éclot ; son apparition qui a lieu au début d'août dans la nature se produit généralement dès le début de juillet en captivité ou même plus tôt si les plus grandes rigueurs de l'hiver ont été épargnées à la chenille.

Matériel d'élevage. Pour obtenir une ponte de cette espèce il suffit d'enfermer une ♀ fécondée dans une boîte de carton ou de bois dont on aura percé le couvercle de quelques trous pour assurer une aération suffisante. Une simple boîte de « crème de gruyère » remplit toutes les conditions voulues ; la ♀ dépose alors sur ses parois ses œufs au nombre de 250 à 300 si la ponte est complète. On peut remplacer avantageusement cette boîte par un bocal de verre dont les parois intérieures seront garnies en partie d'un papier blanc non glacé et assez rugueux ; l'ouverture de ce bocal sera fermée par du tulle.

Quand la ponte est terminée on détache les œufs de la boîte ou l'on découpe le papier auquel ils adhèrent pour les placer dans un tube de verre afin de faciliter leur surveillance ; celui-ci (fig. 1) ne devra être ni trop grand ni trop petit. Les tubes de produits pharmaceutiques de 100 mm de long sur 14 mm de diamètre répondent le mieux à cet emploi. Avant d'introduire les œufs dedans, on devra d'abord bien les nettoyer pour faire disparaître l'odeur ou l'action toxique du produit qu'ils contenaient et ensuite perforer le bouchon de liège de bout en bout d'un trou de 5 à 7 mm de diamètre pour l'aération. Ce trou sera ensuite obturé intérieurement d'un tulle fin collé sur la paroi intérieure du bouchon ou mieux d'une toile métallique très serrée (toile de cuivre à tamis) fixée à l'aide de petites épingles (camions) sur ce bouchon. Dans ce tube de verre on met une bande de papier non glacé

de 90 mm de long sur 20 mm de large allant du bouchon au fond du tube pour y déposer les œufs. On évite ainsi que les jeunes chenilles ne soient en contact direct avec le verre. Ce papier qui facilitera par la suite le nettoyage du tube absorbera aussi l'eau qui pourrait s'y condenser. Lors de l'éclosion des chenilles on introduit une feuille de la plante nourricière qui sera renouvelée tous les trois ou quatre jours si l'on poursuit l'élevage dans ce tube pendant les premières semaines.

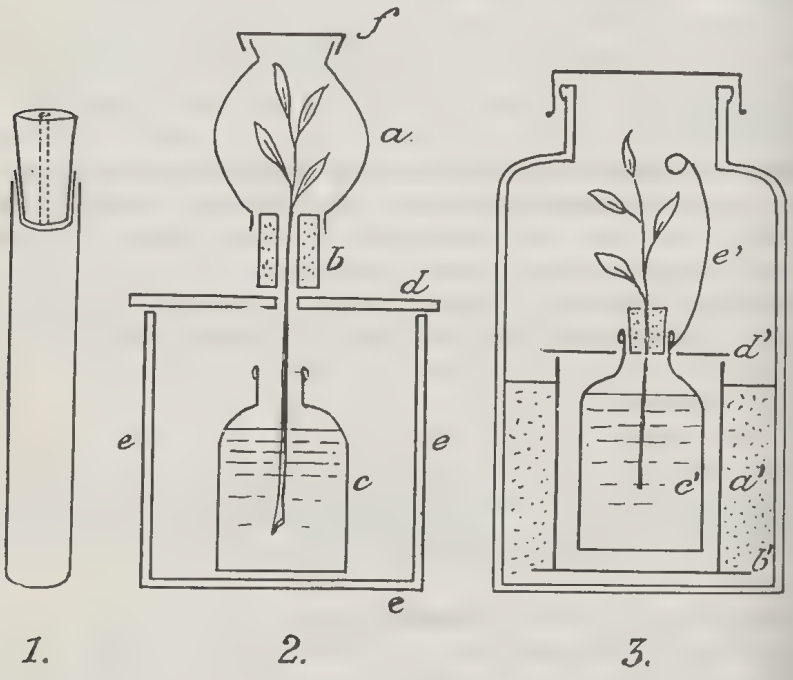

1. 2. 3.

Cependant il est préférable de transporter ces jeunes chenilles dans le petit modèle d'éleveuse suivant que je viens de mettre au point. Celui-ci (fig. 2) est constitué d'un verre de lampe à pétrole assez large *a* (un verre de lampe Pigeon répond très bien à cet usage) qui coiffe dans sa partie inférieure un bouchon de liège *b* cylindrique (et non conique) mis exactement à la dimension voulue. Celui-ci est perforé de part en part en son centre pour laisser passer la tige de la plante nourricière qui trempera dans un flacon d'eau *c*. Ce bouchon sera fixé par des pointes à une planchette *d* perforée en son centre comme le bouchon qu'elle supporte et assemblée à trois autres planchettes *e* ; le tout formera un cadre dans lequel viendra se loger le flacon d'eau. Un tulle fin à mailles serrées *f* fermera l'orifice supérieur du verre de lampe. La plante nourricière placée dans ce dispositif avec les jeunes chenilles, qui ne devront pas être plus de 20 à 25, sera renouvelée tous les huit jours ou plus souvent si c'est nécessaire.

On en profitera pour nettoyer aussi l'intérieur de cette cage mais il faut bien entendu veiller à ne pas jeter les chenilles encore très petites, avec le reste.

Avant l'hiver l'élevage sera transféré dans un autre dispositif plus spacieux. Celui-ci consiste en un bocal à confiture (fig. 3) d'environ 140 ou 150 mm de haut sur 70 à 80 mm de diamètre à la base, qui aura reçu auparavant certains aménagements spéciaux :

1°) Au milieu, un boîtier en vitrex ou en tôle d'aluminium mince *a'* de dimensions correspondant au flacon qu'il est destiné à recevoir (40 à 50 mm de haut sur 25 mm de diamètre par exemple) ; ouvert dans le haut il sera fermé dans le bas par un plateau de même nature *b'* débordant sur les côtés.

2°) Un flacon de verre *c'* qu'on introduira dans ce boîtier faisant office d'étui. Ce flacon sera muni d'une collerette en vitrex ou en métal *d'* à son encolure pour fermer le boîtier dans le haut et éviter que les chenilles n'y tombent. Un fil de fer galvanisé *e'* également fixé à l'encolure du flacon et allant jusqu'au col du bocal sert de poignée et permet de mettre ou de retirer facilement le flacon de son boîtier et du bocal.

3°) Une couche de sable de rivière fin, sec et sans détritus, est disposé dans le fond du bocal et autour du boîtier presque sur toute la hauteur de ce dernier (4 à 5 cm), qui doit demeurer fixe au milieu du sable.

4° Un tulle de coton résistant et à mailles serrées fermera l'ouverture du bocal avec une ficelle enroulée dans la gorge. Cet agencement ainsi terminé une fois pour toutes, la plante nourricière trempant dans le flacon d'eau est mise à l'intérieur du bocal avec les jeunes chenilles. Cette plante sera renouvelée tous les quinze jours ou tous les mois en hiver ; quant aux déjections tombant sur le sable elles seront évacuées de temps à autre à l'aide d'une petite cuillère. A l'intérieur du bocal on peut mettre aussi quelques feuilles sèches de petite dimension, charme ou érable par exemple, sur lesquelles les jeunes chenilles se réuniront en période de gelée. La mousse humide est à déconseiller, car elle provoque des moisissures.

Comme les tubes ou autres cages de verre, ces bocaux seront disposés sur le rebord extérieur d'une fenêtre ou sous tout autre abri similaire à la température ambiante mais protégé de la pluie et de préférence à l'ombre. Cependant quand il gèle fort en hiver il est préférable de les placer dans un endroit bien éclairé, non chauffé, mais à l'abri des grands froids. Il est inutile de vaporiser de l'eau sur les chenilles ou d'humecter le sable, l'humidité provenant du brouillard et des pluies est suffisante.

Au début du printemps après leur mue les chenilles grossissant rapidement, ce bocal ne tardera pas à devenir trop petit et il sera alors nécessaire de dédoubler l'élevage et de le transférer dans un bocal plus grand (160 mm de hauteur sur 90 de diamètre) équipé de la même façon.

Enfin, dans le courant d'avril avant qu'elles ne soient adultes, les chenilles seront transportées dans une cage d'élevage grillagée de modèle courant avec de la terre dans le fond ou dans une chambre d'é-

levage vitrée du modèle Culot (1) avec une nourriture abondante ; sans quoi, si on les laissait dans les bocaux et qu'elles n'aient pas une nourriture suffisante, elles ne tarderaient pas à perçer le tulle pour s'évader, ce qui m'est arrivé parfois. Quand elles auront opéré leur nymphose, les chrysalides devront être conservées jusqu'à leur éclosion dans un endroit frais, sur de la terre de bruyère ou sur de la mousse humidifiée.

Nourriture. Aucune précision n'a été donnée jusqu'alors sur les plantes nourricières dont il vient d'être question. Celles-ci sont en réalité fort nombreuses pour ce *Callimorpha* polyphage : *Rumex, Atriplex, Plantago, Urtica, Lamium, Senecio, Veronica, Spiraea,* etc., ou des arbustes comme *Ribes.* Mais toutes ces plantes ne sont pas également appropriées au mode d'élevage qui vient d'être décrit ; certaines comme les *Rumex* s'altèrent très vite quand elles sont coupées et mises dans l'eau ; beaucoup d'autres disparaissent aux premières gelées. C'est ce qui m'a amené à adopter pour cet élevage comme pour beaucoup d'autres le *Lamium album* ou ortie blanche : coupé et mis dans l'eau il a en effet la propriété de se conserver longtemps frais, surtout avant sa floraison ; de plus en plein hiver il conserve une certaine vitalité et résiste bien aux gelées. Comme la chenille de *Callimorpha quadripunctaria* en est très friande, on ne saurait trop le recommander pour l'élever.

On pensera sans doute que le mode l'élevage que je viens de décrire et qui nécessite passablement de soins et un matériel assez divers pourrait être avantageusement remplacé par un procédé plus simple et plus expéditif et notamment par un élevage sous manchon sur des plantes en pot. Je dois dire, cependant, que ceux que j'ai tentés ne m'ont donné que des résultats décevants, un très grand nombre de chenilles ayant disparu au cours de leur longue existence. Celles-ci ont été probablement victimes de prédateurs comme les araignées qui ne peuvent faire de ravages sérieux dans le mode l'élevage qui vient d'être décrit sans être immédiatement repérés.

Eclosion des papillons ; résultats enregistrés. Comme je l'ai déjà signalé, ces élevages provenaient tantôt de pontes de *lutescens,* tantôt de pontes de *quadripunctaria* typique, toujours tenues soigneusement séparées, étiquetées et accompagnées d'un objet jaune ou rouge.

Malheureusement les ♀♀ pondeuses ayant été recueillies dans la nature après leur accouplement, je n'ai pu savoir à laquelle de ces deux formes appartenaient les ♂♂ qui les avaient fécondées.

Les papillons provenant de ces élevages faits chez moi en Seine-Maritime, assez loin par conséquent de leur lieu d'origine, se sont répartis de la façon suivante au cours des différentes années :

(1) J. Culot. Guide du lépidoptériste. A. Julien, libraire-éditeur, Genève, 1916, (page 66 et suivantes).

A. Pontes de *lutescens* ♀

1949-50. — 14 imagos éclos : 8 *lutescens* (57 %), 6 typiques (43 %)
1957-58. — 26 » » : 15 » (58 %), 11 » (42 %)
1959-60. — 14 » » : 13 » (93 %), 1 » (7 %)

B. Pontes de *quadripunctaria* ♀

1949-50. — 5 imagos éclos : 0 *lutescens* (0 %), 5 typiques (100 %)
1957-58. — 19 » » : 0 » (0 %), 19 » (100 %)
1959-60. — 18 » » : 6 » (33 %), 12 » (67 %)

Les imagos ainsi obtenus, qui ne présentent aucune différence de taille avec ceux trouvés dans la nature, comportent sensiblement la même quantité de ♂ et de ♀ aussi bien dans une forme que dans l'autre.

Ces élevages ab ovo permettent donc de constater que la coloration jaune de la forme *lutescens* est un caractère qui se transmet héréditairement aux deux sexes dans une proportion plus ou moins grande suivant les pontes.

D'après les résultats enregistrés ce caractère se présente en majorité chez les imagos provenant de pontes de *lutescens*.

Il faudrait sans doute faire des élevages sur une plus vaste échelle pour en avoir la confirmation et il faudrait également savoir à quelle forme appartiennent les ♂♂ fécondant ces pontes.

Des accouplements entre imagos obtenus d'élevage permettraient d'y parvenir, mais jusqu'alors je n'ai pas réussi a en obtenir en captivité. D'autre part les éclosions provenant d'élevage étant plus précoces que dans la nature il ne m'a pas été possible non plus de tenter des accouplements avec des papillons ♂♂ sauvages.

Quant à la forme typique rouge elle domine au contraire très nettement chez les imagos provenant de pontes de *quadripunctaria* au point d'en constituer d'assez souvent la totalité. Il est intéressant cependant de remarquer que la forme *lutescens* réapparaît dans certains élevages.

Il est à noter également que la coloration de cette forme d'une provenance ou de l'autre est d'un jaune vif (très voisin de celui d'*Arctia villica*).

La coloration de *quadripunctaria* typique est d'un rouge vermillon souvent injecté de jaune près des franges des ailes inférieures. Chez certains exemplaires, le rouge devient plus orangé.

Je terminais cette note en disant que je n'avais encore jamais obtenu la forme intermédiaire *saturnina* Obth. quand, le 4 juillet dernier, mes élevages en cours m'en ont procuré un bel exemplaire ♂ provenant d'une ponte de *quadripunctaria* typique. Ses ailes inférieures sont jaune abricot, d'une coloration beaucoup plus orangée que *lutescens*. Des imagos de *quadripunctaria* et de *lutescens* sont également éclos de ce même élevage.

On voit donc combien ces différentes formes sont intimement mélangées dans les populations de la Manche, *Saturnina* ne s'y trouvant cependant qu'à titre exceptionnel.

Note complémentaire. Une courte note de l'Abbé J. de Joannis (*Bull. Soc. ent. France*, 1897, p. 234) donne le résultat de l'élevage d'une partie d'une ponte déposée par une ♀ de la forme *lutescens* (le mâle, probablement, étant inconnu) : sur 14 imagos obtenus, 2 ♂ et 2 ♀ étaient des *lutescens*, tous les autres (4 ♂ et 6 ♀) étant rouges. A noter que parmi ces 10 derniers, 8 avaient le corps jaune, et la coloration était d'un rouge « faible ». Aucun individu orangé n'a été obtenu.

CUCULLIA ARGENTEA HUFN. OBSERVÉ DANS LE MIDI DE LA FRANCE

[Noctuidae]

par Jean Bourgogne

Une remarquable capture vient d'être effectuée par M. Louis Bigot, le 16 août 1961, à Ponteau-Saint-Pierre(Bouches-du-Rhône) : il s'agit d'un exemplaire ♂ de *Cucullia argentea* Hufn., pris par lui au cours d'une chasse de nuit à l'aide d'une simple ampoule électrique à filament.

La localité est située à 4 km environ au sud-ouest de Martigues et à 1 km de la mer ; elle se trouve dans la Chaîne de la Nerthe, qui prolonge à l'ouest celle plus connue de l'Estaque.

Cette noctuelle est répandue en Asie et dans une grande partie de l'Europe orientale et centrale, notamment Russie, Balkans, Hongrie, Autriche et Allemagne. Elle ne paraît pas s'étendre plus loin vers l'ouest, si ce n'est en quelques points du littoral de l'Ouest de la France : une courte note de J. Mauny — nom orthographié Maury par erreur — parue dans la *Rev. fr. Lép.*, XI, 1947, p. 170, signale sa présence aux environs de Royan dans la forêt de la Coubre, lieu-dit Combe à Masset (Charente-Maritime) ; c'est sur les indications d'un M. Braun, qui avait déjà capturé l'espèce dans cette localité, que M. Mauny en a pris plusieurs exemplaires fin juin 1930 et en 1931.

Sur ma demande, M. Mauny vient d'avoir l'amabilité d'ajouter les points suivants : depuis les captures signalées dans sa note, il a repris une fois *C. argentea* dans la même région, mais dans une localité différente, à Meschers, le 3-VIII-61, à la lampe (un seul exemplaire, ♀, très défraîchi). Meschers (Charente-Maritime) est également situé sur le littoral, à une douzaine de km au sud de Royan et à 20-25 km de la première localité.

M. Mauny ajoute dans sa récente lettre qu'il a, pendant la dernière guerre, vu quelques exemplaires de cette Cucullie entre les mains d'un officier allemand : ce dernier les aurait capturés dans la région de Blaye (Gironde).

Cela ferait donc trois localités différentes, dont les deux dernières semblent n'avoir jamais été publiées.

La première découverte en France d'une noctuelle aussi spectaculaire et aussi facile à reconnaître était sensationnelle, en raison notamment de la distance considérable séparant Royan des localités européennes connues les moins éloignées... Découverte si extraordinaire que certains entomologistes ont vu dans les captures de la Coubre le résultat d'une introduction volontaire de l'espèce ; on ne pouvait donc, dans ce cas, la considérer comme faisant partie de la faune française.

Depuis la parution de la note de J. Mauny le silence semble s'être fait sur l'existence en France de *C. argentea,* ce qui semblerait confirmer l'hypothèse de son introduction artificielle dans l'Ouest. La découverte de M. Bigot, s'ajoutant aux localités nouvelles qui viennent d'être mentionnées, est donc des plus intéressantes. Il y a lieu de signaler que la coloration de son exemplaire offre une double particluarité. La forme habituelle (au moins en Europe centrale), telle qu'elle est décrite et figurée dans les manuels et telle qu'on la trouve dans les collections, présente aux ailes postérieures une bordure sombre, brun clair sur les exemplaires de collection ; de plus, le dessous des ailes antérieures est orné d'une bande diffuse également brun clair très étendue, et cela sans aucune exception parmi la soixantaine d'exemplaires que j'ai examinés (la plupart provenant d'Europe centrale).

Or la Cucullie de M. Bigot est complètement dépourvue de ces étendues sombres, tant sur la face ventrale des antérieures que sur le dessus des postérieures, qui sont uniformément d'un blanc pur. Le reste de la coloration est typique.

Que doit-on penser de cette capture insolite ? Si l'espèce est véritablement indigène dans l'ouest de la France, rien n'empêche d'admettre qu'elle l'est aussi dans la région de Ponteau ; le lieu de capture est situé dans une garrigue où les armoises (*Artemisia* sp.), plantes nourricières de la chenille, ne manquent pas. On reste pourtant fort surpris qu'elle ait si longtemps échappé aux recherches des entomologistes.

D'autre part, il y a lieu de faire observer la proximité de la côte et surtout du port pétrolier de Lavéra (3-4 km à vol d'oiseau), d'où possibilité d'une introduction accidentelle. Quoi qu'il en soit, il est prudent d'attendre de nouvelles captures pour considérer cette magnifique noctuelle comme faisant partie de la faune du Midi de la France.

Une photo de *C. argentea* paraîtra dans le prochain fascicule (pl. V).

P.S. Une lettre récente de M. Mauny précise que les ex. vus ou pris par lui dans l'Ouest sont tous plus grands et d'un vert nettement plus jaune (même sur le frais) que ceux d'Europe Centrale.

NOUVEAUX DOCUMENTS SUR *KANETISA CIRCE* FAB. DANS L'EST DE LA FRANCE

[*Nymphalidae Satyrinae*]

par B. Condé

La publication dans cette Revue (vol. I, 1960, p. 161-169) d'une note sur la géonémie de *K. circe* m'a valu un intéressant courrier qui m'est parvenu directement ou m'a été transmis par M. J. Bourgogne ; je lui adresse, ainsi qu'à mes autres correspondants, mes plus vifs remerciements.

Les nouvelles stations qui m'ont été signalées complètent ou confirment utilement les documents réunis auparavant ; elles sont situées en effet dans la haute vallée de la Meurthe, en amont de Baccarat, à la pointe nord-est du département du Doubs et aux environs de Lons-le-Saunier.

Vallée de la Meurthe. — K. *Circe* n'avait jamais été mentionné de cette vallée et je fus un peu surpris de trouver un ♂ de cette espèce dans la collection de M. Thiébaut, à Saint-Dié ; le spécimen ne porte pas d'étiquette de provenance, mais le collecteur m'a affirmé l'avoir pris vers le 12 juillet 1959 au lieudit Saint-Roch, sur le versant S. de ce monticule boisé qui s'élève tout près de l'agglomération et qui est actuellement bouleversé par des constructions récentes.

L'authenticité de cette capture est d'ailleurs garantie par les observations nombreuses et très précises faites de 1938 à 1954 par M. Blaise, de Baccarat, qui établissent la présence permanente du papillon dans la vallée de la Meurthe, depuis la région de Baccarat jusqu'à Raon-l'Etape et un peu au-delà de cette localité vers Saint-Dié (*in litt.*, 2-VIII-60). Aux environs de Baccarat et de Deneuvre, *K. circe* a été pris en une dizaine de stations très voisines entre elles, aux dates suivantes : 4-IX-38, 20-VIII-39, 6 et 13-VII-47, 3-VIII-47, 16-VII et 15-VIII-51, 5-VII et 31-VIII-52, 28-VIII-54. Entre la Chapelle et Thiaville, au bord de la route unissant ces localités, deux spécimens ont été capturés et d'autres ont été vus le 29-VIII-51 ; non loin de là, un individu a été récolté en face de la Maison forestière de Cénimont, le 1-VIII-53. Un peu en amont de Raon-l'Etape, l'espèce était assez commune, le 29-VIII-51, sur une friche située au-dessus des carrières de Trapp qui sont en bordure de la route de Saint-Dié : 6 captures ce jour-là ; un individu isolé a été revu au même endroit, le 9-IX-51. Les biotopes fréquentés sont assez variés : friches, prés, chemins, lisières de forêts.

On remarquera que les stations du cours supérieur de la Meurthe occupent des positions analogues à la localité de Remiremont dans la vallée de la Moselle ; d'autre part, il existe probablement d'autres colonies du papillon dans la région de Saint-Dié ; elles sont à rechercher.

entre autres, dans la vallée de la Meurthe vers Raon-l'Etape et en direction de Sainte-Marie-au-Mines (18 km à vol d'oiseau à l'E. de Saint-Dié) où l'espèce est relativement commune.

Doubs. — Comme je l'ai déjà indiqué (*loc. cit.*, p. 167), la présence de *K. circe* dans le Doubs n'avait pas pu être établie jusqu'à présent. Or M. Sahler, de Seloncourt, m'annonce (*in litt.*, 18-VII-60) qu'il vient de prendre un exemplaire très frais, le 16-VII-60, près de Glay, village situé à 30 km environ au S. de Belfort, à peu près à mi-chemin entre Pont-de-Roide et Porrentruy. L'animal se tenait dans la région la plus sèche d'un petit vallon relativement encaissé et humide, arrosé par un ruisseau (La Doue), au pied du versant N. du Lomont, vers 400 m d'altitude ; il était posé sur le chemin qui, à cet endroit, traverse un pré caillouteux.

Cette nouvelle localité, située à égale distance de Belfort d'une part et des stations suisses du Val de Saint-Imier et de Dombresson d'autre part, complète très logiquement la carte de répartition de *K. circe* publiée précédemment (*loc. cit.*). La région de Belfort serait donc atteinte par le sud plutôt que par l'ouest.

Jura. — Deux stations situées à une douzaine de kilomètres au S. de Lons-le-Saunier m'ont été signalées par le Général Leleux (*in litt.*, 17-VII-60). Alièze, lieudit « La Garde de Dieu », en lisière de bois de feuillus ; l'espèce y vole régulièrement et quelques exemplaires ont été pris par un jeune garçon en 1959 et 1960. Nogna, lieudit « La Doge », ravin au fond duquel coule une petite rivière, sur les pentes herbeuses de la rive gauche, à proximité immédiate de bois de feuillus ; 3 ou 4 exemplaires ont été capturés et plusieurs autres manqués, car le terrain de chasse est très accidenté, les 30-VI et 7-VII-1960.

(*Faculté des Sciences de Nancy, Zoologie approfondie*).

BIBLIOGRAPHIE

Paul R. Ehrlich et Anne H. Ehrlich, 1961. How to know the Butterflies, *in* The pictured-key Nature series, 262 p., 524 fig. WM. C. Brown Company Publishers, 135, South Locust Street, Dubuque, Iowa.

Ce livre, fort bien présenté, est fait d'une série de tableaux dichotomiques permettant la détermination de toutes les espèces de Papillons de jour (*Hesperiidae* exclus) se trouvant en Amérique septentrionale au nord du Mexique. Une excellente figure en noir, due au talent artistique d'Anne H. Erlich, est donnée pour chaque espèce, ainsi que des brèves notes concernant la biologie et la répartition géographique.

Les premières pages de l'ouvrage sont consacrées aux généralités (morphologie, biologie), à la chasse aux papillons, leur préparation, leur rangement en collection et leur conservation. D'utiles renseignements sont également donnés pour l'étude des nervures des ailes, la préparation des armures génitales mâles et femelles, l'étude de la morphologie externe et de l'anatomie.

Faisant suite aux travaux de Paul R. EHRLICH (1), publiés antérieurement, on notera qu'aux vues classiques définissant les différentes familles de Rhopalocères (*Papilionoidea*) s'ajoutent ici de nouveaux caractères tirés de la morphologie externe et notamment de la structure du thorax.

La classification générale des Rhopalocères (*Papilionoidea*) en familles et sous-familles donnée par l'auteur se présente (p. 10) comme suit. On remarquera que les Lycènes et les Erycinides (Riodinides) font partie d'une même famille, ce qui est tout à fait logique l'armure génitale mâle étant constituée de la même manière dans les deux groupes.

PAPILIONIDAE	*Baroniinae*
	Parnassiinae
	Papilioninae
PIERIDAE	*Coliadinae*
	Pierinae
	Dismorphiinae
	Pseudopontiinae
NYMPHALIDAE	*Ithomiinae*
	Danainae
	Satyrinae
	Morphinae
	Calinaginae
	Charaxinae
	Nymphalinae
	Acraeinae
LIBYTHEIDAE	
LYCAENIDAE	*Riodininae*
	Styginae
	Lycaeninae

Certaines familles ou certains genres ont été traités par des spécialistes nord-américains. Ce sont : MM. D. L. BAUER, H. K. CLENCH, C. F. DOS PASSOS, J. C. DOWNEY, L. P. GREY, A. B. KLOTS, W. S. MCALPINE et K. H. WILSON.

Ce livre ne serait pas inutile aux rhopalocéristes européens, un certain nombre de genres et d'espèces étant présents des deux côtés de l'Océan Atlantique.

P. VIETTE

(1) Ces travaux ont paru dans les publications suivantes : 1. The Comparative Morphology, Phylogeny and Higher Classification of the Butterflies (Lepidoptera : Papilionoidea) (*Univ. Kansas Sc. Bull.*, 39 (8), pp. 305-370, 64 fig., 1958). — 2. The higher systematics of the Butterflies (*The Lepid. News*, 11, (1957), pp. 103-106, 1 tabl., 1958).

Date de publication de ce fascicule : 14 Avril 1962

Dépôt légal : 2e trimestre 1962

Imp. Moderne. — Langres

Le gérant : Jean BOURGOGNE

BIBL. DU MUSEUM

— En vue établir catalogue Rhopalocères région d'Alger, désirerais connaître nature, lieux et dates captures de nos collègues ou exempl. de leurs coll. G. BARRAGUÉ, 10 r. Branly, La Redoute, Alger, Algérie.

— Rech. pour Collègue : 1. BOISDUVAL, Consid. s. Lép. env. du Guatémala à M. de l'Oza. — 2. OBERTHUR, Et. d'Entomologie, III, XII, XIII et XVIII. — 3. ID., Et. Lépid. Comparée, XXII, 1ère partie. — Ecrire à *Alexanor* ou tél. GOB. 89-05.

— R. VIÈLES REP. 38, av. Pierre 1er, Paris 8e. — Recherche ouvrages anciens sur l'entomologie et la botanique avec pl. en couleurs.

— Recherche Culot, Noctuelles et Géomètres d'Europe. Dr GRIGNY, Chaulnes (Somme).

— Rech. Seitz, Macrolép. du Globe, faune Indo-Austral., vol. IX, Rhopal. — Eventuellement aussi Hétérocères, même faune. P. SCIAMA, Mine de Phontiou, par Khammouane, Laos.

— Désire relations d'échanges avec lépidoptéristes, notamm. Amér. du Sud. J. FRAPPIER, C.F.E. Lombois, Djatiluhur-Purwakarta, Java, Indonésie.

— La Section entomologique de l'Assoc. des Naturalistes de Nice et des A.-M. tient ses réunions le premier mercredi de ch. mois (août excepté) au Café du Globe, 56 bd Jean-Jaurès, Nice, de 21 h. à 24 h. 30. Rens. auprès du secrétaire, M.C.J. HUNT, 4, r. de Lépante, Nice.

— Offre gratuite, selon disponible, du dernier connu des espèces françaises, *Stenodes chamomillana* H.S. 1849 (*Tortricidae*) [*Ann. Soc. ent. France*, 130, p. 49]. H. LEGRAND, « Lou Parpaioun », Ile du Levant (Var).

TIRES A PART

TARIF

(sans réimposition ni couverture)

	50 ex.	100 ex.
1 ou 2 pages	**8 NF**	**14 NF**
4 pages	**12 »**	**16 »**
8 pages	**15 »**	**22 »**
12 pages	**20 »**	**30 »**

Port en plus.

Réimpression et couverture sur demande. frais en plus.

7 MAI 1962

Les ÉDITIONS CRÉPIN-LEBLOND & C⁰

12, rue Duguay-Trouin - PARIS-6e

Spécialistes de la vie animale
et des sports de plein air

dans l'esprit qui fait le succès de
leurs périodiques, notamment de
PLAISIRS DE LA CHASSE
et **PLAISIRS DE LA PÊCHE**

sont heureux de vous annoncer la parution de :

PLAISIRS ÉQUESTRES

LA REVUE DE L'HOMME DE CHEVAL

Publiée désormais tous les deux mois

ABONNEMENT	FRANCE	ETRANGER
Annuel (6 numéros)	15 NF	18 NF
Le numéro	2,75 NF	3,25 NF

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE